

# L'Echo du Bas St-Laurent

Organe de la région du Bas St-Laurent.

DIRECTEUR: Jean-Baptiste Côté.

Publié par L'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée

## COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE DE L'ONTARIO

On discute beaucoup depuis quelques années les avantages relatifs du régime ontarien et de l'exploitation par des entreprises privées comme elle se pratique dans notre province.

Il est cependant un argument en faveur du régime ontarien qu'on n'invocque pas très souvent, qu'on ne fait pas valoir à son mérite, savoir, que la possession d'un grand service de production et de distribution de l'électricité constitue, pour la province voisine, un puissant élément de sécurité politique. L'Ontario, comme la province de Québec, doit compter pour organiser sa vie économique sur le capital étranger. Bien qu'on dise, une masse sans cesse croissante de capitaux étrangers employés dans un pays, peut, un moment donné, peser sur les décisions des autorités politiques. On aimerait en certains cas, avoir un frein, plus puissant que tous les règlements législatifs, et qui permet de mater les exigences de certaines grandes entreprises d'origine étrangère et même autochtones. L'électricité, la grande source d'énergie motrice de tout l'est du Canada, constitue, si l'Etat en dispose, ce frein puissant et inébranlable. L'entreprise étrangère et même l'entreprise nationale tombent ainsi vis-à-vis des pouvoirs politiques dans une dépendance autrement insurmontable que la législation même la plus formelle. Les chefs politiques sont alors en état de tenir aux grands entrepreneurs, le petit discours que voici: "Messieurs, nous sommes heureux de vous recevoir. Vous nous rendez service en travaillant à la mise en oeuvre de nos ressources. En revanche vous vous enrichissez et c'est justice. Comme nous désirons cependant exploiter rationnellement nos ressources et non pas les gaspiller, vous voudrez bien observer tel et tel règlement. Si vous ne vous y pliez pas, nous vous y forçons en vous refusant le service de l'énergie motrice." Un petit discours comme celui-là aurait certes plus d'effet que tous les textes législatifs les plus détaillés.

Voilà, il nous semble, l'argument qui compte. Même si, sous le régime ontarien, l'électricité coûtait aussi cher et même un peu plus cher que sous le régime de l'exploitation privée nous croyons qu'il faudrait accorder la préférence au premier, et cela pour la raison que nous venons d'indiquer. Nous n'hésitons pas à écrire que pour nous, Canadiens-français, le retour à la province de son service de génération et de distribution de l'électricité constituée, avec la restauration de l'agriculture, le grand et même le seul moyen de refaire notre situation économique, et de nous assurer d'ici deux ou trois générations, sinon l'indépendance, impossible dans l'état actuel du monde économique, du moins une participation raisonnable, proportionnée à notre nombre, à l'activité économique de notre pays. L'Actualité Economique.

décembre 1934.

## La situation économique

Le commerce a continué son ascension le mois dernier, et l'hiver débute dans des conditions généralement meilleures qu'il y a un an. Si l'on passe en revue les dix premiers mois de l'année, on voit que sur quelque cinquante indices économiques, quarante-cinq accusent une avance, la plupart du temps assez prononcée. L'indice fédéral du volume des affaires, qui résume bien l'ensemble, a monté de 21.4 p.c. L'activité industrielle est plus marquée dans un plus grand nombre de branches qu'à cette époque en 1933: les marchandises se vendent en plus fort volume, l'indice du chiffre d'affaires des chaînes de magasins et des grands magasins est passé de 66.3 en août à 72.9 en septembre (janvier 1929: 100), et les industries lourdes, celles qui produisent des choses durables, donnent des signes de vie plus nombreux. La construction, dont nombre d'industries dépendent, accuse une légère reprise après une longue période d'inactivité. Compensations bancaires et débits bancaires fournissent la preuve d'une plus grande activité. La production minière est considérable et le textile est modérément actif malgré la vive concurrence des produits étrangers. Les récoltes ont été plus abondantes qu'il n'avait d'abord paru probable, et grâce à la hausse des prix, le sort des fermiers est meilleur. Les pêcheurs de l'Atlantique et du Pacifique ont fait de plus fortes prises. La saison de navigation qui finit supporte bien la comparaison avec l'an dernier, à la fois pour les voyageurs et les marchandises, puisqu'on peut opposer à la lenteur du mouvement du blé l'amélioration des frets fluviaux. La consommation d'énergie électrique grandit constamment. La situation du commerce extérieur reste généralement favorable. L'importation est passée de \$12,000,000 en septembre à \$17,000,000 en octobre, soit aussi une augmentation de \$6,000,000 sur octobre 1933. Les exportations se sont accrues de \$58,135,000 en septembre à 67,748,000 en octobre, soit le plus fort chiffre mensuel depuis novembre 1930. Le commerce global a gagné 13.1% sur l'an dernier; pour les dix premiers mois, l'avance est de 28.0%. La balance favorable est de \$108,352,000 pour l'année en cours. Le tonnage ferroviaire s'est maintenu et accuse des gains par rapport à septembre dernier et à octobre 1933. Leur total pour l'année jusqu'au 10 novembre est de 2,019,176 wagons, contre 1,751,258 la même période 1933 et 1,912,802 en 1932. Les chemins de fer canadiens ont transporté en août 5,351,177 tonnes de marchandises, contre 5,090,326 en août 1933; le tonnage total à fin août l'emportait de 21 p.c. sur l'année précédente. En matière d'embauchage, octobre accuse ordinairement une tendance à la baisse; cette année, toutefois, c'est le contraire qui se produit; l'indice officiel est à 100, au lieu de 98.8 en septembre (1926: 100) et de 90.4 et 86.7 en octobre 1933 et 1932 respectivement. Le principal facteur a été l'expansion de l'industrie forestière, qui à elle seule a absorbé 7,600 personnes — chiffre plus élevé qu'aucune autre année sauf 1929. Les mines accusent également le plus fort accroissement jusqu'ici enregistré en octobre.

Bulletin Commercial de la Banque de Montréal.

## SAISONS DE LA VIE

Le printemps nous apporte un chagrin inconnu... La vie est un étrange et fragile poème; L'âme est prise d'un mal l'on ne sait d'où venu; Nous regrettons de vivre et nous vivons quand même.

A peine vient l'été, que déjà mon jardin A des arbres aux fruits dont les grappes pesantes Sont lourdes du passé déjà vague et lointain; Et mes roses ont des épines trop blessantes.

L'automne me reporte aux vieux ans révolus; Ses côteaux sont pensifs, leurs sources sont taries; La Chimère a passé sur ma route et n'est plus Qu'un souvenir menteur me montrant ses féeries.

Le présent n'offre plus que des espoirs troublants, Et sous les coups du Temps ma jeunesse succombe; L'hiver couvre mon front de nombreux cheveux blancs; L'heure se fait plus triste et creuse en moi sa tombe.

JEAN CHARBONNEAU

## Chronique de la Cour

Roland Martin vs Georges Dubé et Al. Rivière-du-Loup.

Dans la cause ci-haut, le demandeur poursuit les défendeurs pour une somme de \$100 en répétition de l'indu, parce que les défendeurs lui auraient extorqué ce montant pour une certaine quantité d'alcool à être livrée, alors qu'en fait les défendeurs lui auraient livré des canistres remplis d'eau et non d'alcool, tel que convenu. Les défendeurs nient avoir vendu de l'alcool au demandeur. L'honorable juge W. Laliberté condamne les défendeurs conjointement et solidairement à payer au demandeur la somme de \$100.00 avec intérêts depuis le 8 août 1934 et les dépens.

La Cie de Bois de Luceville vs Demers et Langlois, St-Donat.

Ci-dessus, il s'agit d'une cause, dans laquelle les défendeurs ont reconnu devoir à la demanderesse une somme de \$175.90 et pour laquelle, jugement est rendu.

J. Darius Julien vs Alphonse Bellavance Rimouski.

Ici, le défendeur Bellavance avait entrepris, de la Corporation de St-Octave de Métis, la construction d'un chemin, passant partiellement sur la propriété de Julien. A la suite de procédures municipales en expropriation, le demandeur avait reçu de la municipalité une somme de \$200.00 comme indemnité, tant pour les matériaux que pour le terrain requis pour la construction dudit chemin. Le demandeur, Julien, veut maintenant se faire payer une indemnité supplémentaire pour une certaine quantité de gravier que le défendeur aurait enlevé de sa propriété. La quantité réclamée est très exagérée de même que le prix, vu la sentence arbitrale. L'honorable juge Adolphe Stein, rejette l'action avec dépens.

Alfred Proulx vs Joseph LaVoie, Rimouski.

Le demandeur est propriétaire du numéro cadastral 3600, du deuxième rang de la paroisse de Rimouski. Sa terre est voisine, par le fronteau, d'une terre occupée par le défendeur. Celui-ci, sans droit, empiéta sur le terrain du demandeur, le laboura et en enleva de la terre pour l'utiliser chez lui et que par conséquent, le demandeur souffre des dommages. Le défendeur prétend, que le dit terrain lui appartient. L'honorable juge Stein condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de \$2.00 de dommages avec intérêt et avec les frais de l'action, telle qu'évoquée à cette Cour.

Dame Jeanne Dubé vs Joseph Henri Bouillon, Rimouski. La demanderesse, étant la veuve du fils du défendeur, réclame de celui-ci une pension alimentaire, pour sa subsistance et celle de ses enfants. Le défendeur déclare être prêt à recevoir à sa demeure, nourrir et entretenir la demanderesse et ses enfants. L'honorable juge rend jugement suivant la confession de jugement du défendeur.

Arthur Poirier vs J. E. Beaujeu Amqui.

Dans la cause ci-dessus, le défendeur a pris possession d'une lisière de terrain appartenant au demandeur et dont celui-ci se servait comme jardin. Sur cette lisière de terrain, le défendeur a déduit trois pommiers d'une valeur de \$10.00 chacun et y a érigé un hangar à bois. Le défendeur persiste à détenir la dite lisière de terrain du demandeur contre le gré et consentement de ce dernier. Le demandeur, par la dite dépossession et le dit empiètement violent, a souffert des dommages au montant de \$98.00. L'honorable juge Adolphe Stein, condamne le défendeur, à céder et à abandonner au demandeur la possession de la dite lisière de terrain sous quinze jours à compter de la date de la signification du jugement et à payer au demandeur la somme de \$75.50 pour dommages, avec dépens.

## Congrès de maires

Son Honneur le maire L. J. Moreault se rendra à Québec les 18 et 19 décembre pour assister au Congrès des maires de la Province de Québec.

Cinq questions forment le feuilleton de cette conférence qui durera deux jours: les secours directs, l'équilibre des budgets municipaux, la vente du charbon, les accidents causés par la glace sur les trottoirs et la chaussée, et le droit de taxer les compagnies d'assurances.

Les délibérations se poursuivront dans la salle du conseil municipal de Québec, mise à la disposition des congressistes par M. le maire J. E. Grégoire de Québec.

Voici les questions qui seront débattues:

- 1.—L'opportunité de prier les deux gouvernements de se charger entièrement des dépenses occasionnées par le secours direct;
  - 2.—La diminution du prix du charbon par la levée de tout embargo sur le charbon étranger et par l'autorisation temporaire de la vente du charbon par les municipalités à leurs contribuables, soit directement soit par l'entremise des marchands détaillants.
  - 3.—La protection des municipalités contre les poursuites vexatoires par suite d'accidents occasionnés par la glace ou la neige sur les trottoirs ou les pavages;
  - 4.—La définition non équivoque du droit pour les municipalités d'imposer des permis-livres sur toute compagnie d'assurance faisant affaires dans une municipalité.
  - 5.—L'étude des meilleurs moyens à prendre pour équilibrer le budget des municipalités.
- Les résolutions qui seront adoptées à cette réunion seront immédiatement soumises à l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre et ministre des Affaires Municipales de Québec.

## BLOC-NOTES

Pas flatteur pour notre époque dite "de lumière" et de perfectionnement scientifique, le fait que des centaines de millions d'individus vivent de charité.

Il y a là un sujet de méditation qui n'est pas de nature à nous enorgueillir.

Quand les historiens de l'avenir écriront l'histoire de notre époque, il y a de fortes présomptions pour qu'ils ne lui accordent pas ce caractère de "lumières" que nous lui donnons avec tant de satisfaction et de complaisance. Nous ne sommes peut-être qu'au "moyen-âge" par rapport à l'avenir.

Il faut admettre bien humblement que nous n'avons pas le sens artistique fort développé. La belle musique et le beau chant nous laissent plutôt indifférents. Par contre les insanités que débitent tous les jours à la radio les personnages grotesques qui en poluent les émissions, tel par exemple, l'ineffable Citron, du poste C.K.A.C., sont goûtées avec avidité d'une masse de gens.

Nous ne sommes pas plus sauvages que d'autres cependant; si nous ne goûtons pas mieux les oeuvres musicales de valeur, c'est que notre goût n'a pas été formé et développé par des auditions fréquentes.

Au cours de l'été dernier deux artistes authentiques, deux virtuoses: Mlle Servière, pianiste, et le violoniste Martin de Montréal, donnèrent trois concerts, à la Rivière-du-Loup, à l'Isle-Verte et à Trois-Pistoles. Les recettes furent à peine suffisantes pour couvrir les dépenses, mais ceux qui eurent l'avantage d'assister à ces concerts furent littéralement conquies.

Si nous n'entendons pas assez souvent de véritables artistes, c'est que les vrais artistes ne reçoivent pas toujours chez nous tout l'encouragement qu'ils méritent.

Il me semble souverainement illogique par exemple, de commencer par leur enlever le tiers ou même la moitié des recettes de leurs concerts pour le loyer d'une salle. Qu'est-ce que le loyer d'une salle en regard de la valeur éducative d'un beau concert... Quand des artistes de la valeur de Mlle Servière ou de M. Martin viennent se faire entendre dans nos petites villes, ce sont eux qui nous font un faveur. Le cas est différent pour les musiciens ou acteurs étonnants de valeur contestable, et il n'y a pas de mal d'exiger de ceux-ci une rémunération raisonnable. Mais il faut savoir faire la distinction.

Si nous prenions contact plus souvent avec les vrais artistes, notre goût s'affinerait, se développerait et les postes radiophoniques seraient forcés de réduire les programmes négatifs parce que les auditeurs l'exigeraient.

La Province d'Ontario vient de décider qu'un système de prêt agricole provincial n'est pas opportuniste. C'est la logique même, attendu que le prêt agricole fédéral est en mesure de satisfaire aux besoins légitimes des cultivateurs solvables.

## Message de l'Honorable Adelard Godbout

"Si nous passons en revue les diverses manifestations de la vie agricole en notre province au cours de l'année 1934, nous y trouvons plusieurs sujets de réconfort et de puissants motifs d'avoir confiance en notre avenir national. Le développement de l'Agriculture scientifique, l'adoption de méthodes rationnelles propres à assurer une production plus forte et de meilleure qualité, la faveur de plus en plus grande dont jouissent nos denrées agricoles sur nos propres marchés, et surtout l'ardeur au travail et la ténacité dont nos cultivateurs font preuve, sont nos meilleures raisons d'anticiper pour 1935 un relèvement encore plus marqué que celui qui a commencé à s'opérer en 1934.

"A la grande famille agricole et à tous mes compatriotes de la province de Québec, je souhaite un Joyeux Noël et une Nouvelle Année féconde en joies et en succès sous l'égide d'une coopération de plus en plus étroite entre la ville et la campagne."

ADELARD GOUBOUT. Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec.

## La doctrine sociale de l'Eglise

L'Action Catholique du 12 décembre nous donne la version française d'un article de l'Observateur Romano du 22 novembre commentant la doctrine sociale de Quadragesimo Anno.

Nous reproduisons ici un passage de ces commentaires concernant certains monopoles: "Il s'agit de quelques catégories de biens dont la propriété devient irrémédiablement abusive, usurpant injustement un pouvoir public. Si les autres moyens de protection sont insuffisants, la socialisation peut s'imposer comme mesure extrême, par la force des exigences du bien commun. Tel pourrait être le cas de QUELQUES MONOPOLES: SERVICES D'UTILITE PUBLIQUE, STATIONS HYDRO-ELECTRIQUES, FABRIQUES DE MUNITIONS...."

"En résumé, pour remédier au désordre social, l'encyclique "Quadragesimo Anno" réclame une action ferme et vigoureuse de l'Etat: SOCIALISER, quand c'est nécessaire, et dans la mesure de la nécessité.

## Soirée au Séminaire

Jeudi soir, le 20 décembre, à 8 heures précises, il y aura dans la salle du Séminaire, un grand concert au profit de l'Harmonie Ste-Cécile. L'Harmonie exécutera un programme de choix, et la chorale se fera entendre dans quatre grandes choeurs, dont l'un avec accompagnement d'orchestre. Le trio, Bernier-Landry-Lamontagne chantera une mélodie canadienne, harmonisée avec un goût exquis, et le duo de voix d'enfants, Paul Gagnon et Guy Leblanc sera certes très apprécié. En plus, les aventures extraordinaires du comte Bibinoff de Russie, dans l'opérette "Quand on Conspire", malgré la tournure comique qu'elles prennent parfois, donneront un peu l'idée des terreurs que la "Grande Catherine" inspirait à ses ministres infidèles.

En outre, "l'association des amis du Séminaire" donnera les résultats de sa souscription pour 1934. "Les Amis du Séminaire" savent quel vif intérêt comporte le compte-rendu des activités de cette nouvelle association. Venez donc en foule, Jeudi soir, à 8 heures précises. Retenez vos billets d'avance, chez Lazier et Fils ou à la Procureure du Séminaire. Entrée: 35 sous dans la parterre, 25 sous dans la galerie.

# POUR L'ECOLE ET LE FOYER

A MES AMIES LES INSTITUTRICES

## Les devoirs à la maison

Dans un dernier numéro, nous mettions en regard l'exemple d'un enfant négligé dont les parents se font une obligation de surveiller l'étude et les devoirs à la maison; d'un autre côté, nous avons fait comprendre combien la méthode qu'ont adoptée les parents de l'élève paresseux est détestable non seulement au point de vue des progrès scolaires mais aussi au point de vue de la formation morale de l'enfant. Il ne faut pas en conclure que tous les écoliers doivent se sentir enchantés de refaire à la maison une partie des devoirs déjà préparés à la classe et cela pour des raisons très simples.

L'élève attend d'ordinaire la veillée pour faire son devoir et apprendre ses leçons. Après les quatre ou cinq heures passées à la classe, il a besoin d'un peu de détente. L'heure du souper vient vite en automne. Les enfants s'amuse au grand air et quand ils rentrent à la maison ils ne sont pas disposés à reprendre leurs livres pour de longues heures. A moins d'être très encouragés ou animés d'un grand désir de s'instruire ce qui est assez rare chez nous, les parents sont obligés de rappeler à l'ordre et même de sévir afin d'obtenir un semblant d'application. Ceux qui s'occupent de leurs enfants auront sans cesse à réprimander et la tâche sera d'autant plus lourde qu'ils sont eux-mêmes fatigués des travaux de la journée ou occupés à autre chose.

La meilleure manière de rendre les devoirs faits à la maison attrayants est de les varier le plus possible et de les donner très courts. Une demi-heure de travail écrit est suffisante pour les classes de deuxième et de troisième année. Quant aux autres cours, nous croyons que des conjugaisons interminables et des pages entières de problèmes sont le meilleur moyen de détourner les enfants de l'étude et de leur faire prendre en grippe leur institutrice. Celle-ci ne se rend pas toujours compte de la somme de travail que demandent les devoirs aussi longs. Afin de s'assurer que les explications ont été bien comprises, l'institutrice doit donner quelques exercices à faire à la maison, mais elle doit tenir compte du temps déjà passé à la classe, de la force et de l'âge de ses élèves. Elle doit aussi faire un choix judicieux des devoirs, les coordonner, en faire une adaptation pratique des leçons du jour et non pas se borner à des conjugaisons monotones, d'aucun intérêt ou à des pages de copie qui n'ont même pas le mérite d'être lisiblement écrites.

L'enfant remarquera facilement que son institutrice n'a pas préparé les devoirs, qu'elle donne ce qui lui vient à l'idée, il en éprouvera une certaine rancune, un serrement de cœur quand il constatera que pendant les longues heures qu'il lui faudra donner à son travail, l'institutrice au lieu de préparer ses classes passera ses soirées à jouer aux cartes ou à s'amuser avec des amis. Certes il est bien permis de passer agréablement les longues soirées de l'automne et de l'hiver mais seulement quand la tâche est remplie et que la journée du lendemain est soigneusement préparée.

Cela demande parfois le sacrifice d'un plaisir mais il n'y a pas de joie véritable sans renoncement. La paix du devoir accompli vaut bien les amusements légers et les badinages qui entourent les tables de échec quand ce n'est le silence monacal et les colères intérieures d'une table de bridge.

JEANNE LE FRANÇ.

## A nos correspondantes

LOISE.—Votre retour me fait grandement plaisir et votre article de même. Je sais que plusieurs Simone se reconnaîtront en le lisant... La jeunesse est parfois insouciance et se fie trop sans y penser sérieusement aux bons services de la maman. Votre encouragement m'est précieux et je vous en suis toujours reconnaissante.

MAGDALENA.—J'ai lu avec plaisir votre bonne lettre, croyez que toutes les choses que vous me racontez m'intéressent vivement. Si vous voulez bien me donner le nom et l'adresse de votre petite soeur, nous nous ferons un plaisir de lui adresser quelques numéros de notre journal. Elle deviendra, je l'espère une de nos bonnes amies.

Vous n'êtes pas la seule, ma chère amie, à vous être mise en route avec le rêve pour compagnon... Seulement la réalité est venue et vous avez eu la vaillance de la préférer à l'autre malgré son attitude moins charmante... Vous vous êtes rappelé la sentence: "La vie est un combat continué..." Croyez que ceux que nous croyons heureux portent parfois un fardeau dont nous hésiterions à charger nos épaules.

Ce que vous me dites au sujet de vos misères avec les parents de quelques-uns de vos élèves... ne me surprend pas. Croyez que j'en ai connu de ces tristes sires dont toute l'ambition est de faire marquer "le coup" d'un autre et quand cette autre est la maîtresse d'école... et qu'on la sait seule et sans défense, alors, la sauvagerie de ces êtres ne connaît plus de limites. Croyez que vous avez ma plus sincère sympathie et que j'admire votre dévouement et votre grande application à votre devoir.

La croisade du Bon Parler continue son chemin et j'admire votre idée de donner vous-mêmes les prix de Bon Langage. J'espère qu'il se trouvera aussi des gens de bonne volonté pour vous aider... Je vous écrirai un petit mot à ce sujet un peu plus tard...

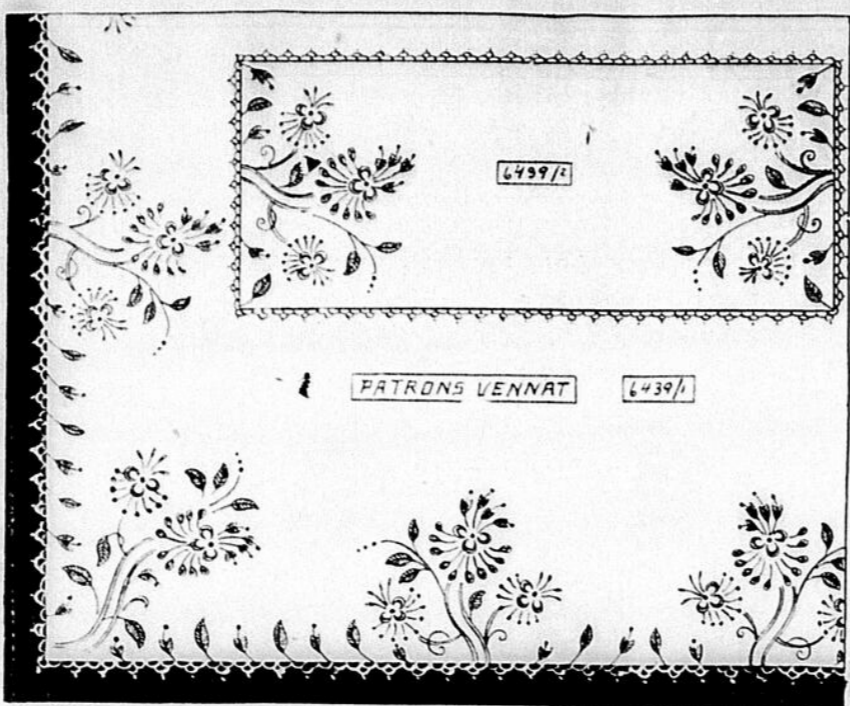
Nous publierons avec plaisir les notes de vos élèves, soit que vous me les adressiez directement, soit que vous les donniez au correspondant de votre paroisse.

Au plaisir de vous lire bientôt?...

GERMAINE.—Votre petit article paraît aujourd'hui. Je vous félicite et je félicite aussi votre institutrice pour ce joli travail. J'espère que vous le vous en tiendrez pas là et que vous nous amènerez aussi vos petites amies. Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos classes ainsi qu'un prix de Bon Langage à la fin de l'année...

JEANNE LE FRANÇ.

—Mon cher, apprends la grande nouvelle!  
—Quoi donc?  
—Paul Durand, tu te souviens. Durant, qui était toujours le dernier en classe, eh bien, il vient de gagner trois millions en répondant correctement à une simple question.  
—C'est formidable!  
—Pas du tout. Le curé lui a demandé: "Voulez-vous cette femme pour épouse?" et il a répondu: "Oui".



No 6439. Nappe de cuisine, nouveau dessin moderne, très original, avec ses feuilles vertes claires et rainures brunes dorées, noeuds français, orange brûlé, fleurs chacune de trois tons de bleu. A employer de préférence le coton perlé M.F.A. brillant comme de la soie et gardant son lustre au lavage. Environ \$1.05. Patron à tracer nappes et serviettes 25c. perforé 50c. au fer chaud 54 x 54 pes 50c. 54 x 72 pes. 75c. 6 coins de serviettes 25c. Estampée sur meilleur coton jaune Wabasso 54 x 54 pes 89c. 54 x 72 pes \$1.10. 72 x 90 pes \$1.55. 6 serviettes 35c. Sur beau coton anglais blanc 554 x 54 pes 98c. 54 x 72 pes \$1.35. 700 x 90 pes \$1.98. Sur superbe toile huître 54 x 544 pes \$1.75. 54 x 72 pes \$2.60. 72 x 90 pes \$3.75. 7 serviettes 75c. No 6439/2 Dessus de glacière à tracer 20c. perforé 40c. au fer chaud 30c. Estampé 15 x 36 pes sur coton jaune 25c. sur coton blanc 35c. sur toile huître 60c.

### COUPONS DE PATRONS

N. B.—Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste mais de nous faire remise par bons de poste ou timbres-poste.  
Adresser toutes commandes à "L'ECHO DU BAS SAINT-LAURENT" Service des Patrons. Tirot Postal 120. Rimouski.

Adresse .....  
Nom .....  
Ci-inclus ..... pour patrons Nos. ....  
Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique 12c. seulement par an.  
Catalogue de broderie 20c. Album de Layette 15c.

### POUR LES JEUNES

## COURSE A LA GOMME.

PAR GERMAINE ROUSSEAU.

(11 ans, 4ème année. Le Bic.)

Samedi, jour de congé, quelle agréable journée pour les écoliers! Le soleil brille, le temps est calme, l'air est si bon, pourquoi dis-je à mes petites compagnes rester immobiles tandis que tout invite à de si belles promenades. Tiens, allons donc à la gomme, toutes d'accord, oui, oui à la gomme! Dans un rien de temps, j'attelle mon fidèle "toto" puis, nous voilà prêtes à partir. Malgré la pesanteur, car nous étions nombreuses. Toto allait à toute vitesse. Dans dix minutes nous sommes rendues au bois désiré. Nous courons d'une épinette à l'autre avec l'ambition d'en faire une riche provision. Comme nous en avions suffisamment, avant de partir nous nous sommes mises à faire des boules de neige que nous lançons à tour de bras. Enfin nous revenons heureuses et contentes en chantant: Hourra pour la gomme!

### POUR LES JEUNES

### RÉCITATION

## UN COEUR DE MAMAN

Le Créateur avait formé l'homme et la femme, Tout le ciel admirait ces êtres de beauté, Purs comme le soleil, ardents comme sa flamme, Reine et roi, désormais, du monde nouveau-né.

Cependant le Seigneur restait pensif encore: De son sein tout puissant, adorable et fécond, Demandait à jaillir en cette douce aurore Son chef-d'oeuvre: exquis, fort et profond...

Concevant un tel don de tendresse éternelle, Dieu tressaille soudain, en son recueillement, Puis... dans son propre Cœur, il prend une étincelle Et façonne... un cœur de maman.

M. de J.

### POUR LES JEUNES

### Essayez ces recettes

#### Charades

Mon premier brille dans la nuit, Guidant le navire en détresse, L'égoïste emploiera sans cesse Mon deux, un mot qu'elle chérit Mon trois est instrument qui coupe; Il sert à plus d'un ouvrier. Mieux vaut manger bonne assiette de soupe Que ce qu'on vend dans mon entier...

Réponse: Phare-ma-scie (pharmacie)

Il faut beaucoup de mon premier Pour faire une somme importante. Dans la nature, mon dernier Possède une force puissante. Tu lis souvent, ce qui m'enchanté, Car, alors, tu sais mon entier.

Réponse: Sou-vent (souvent)

**Pain au fromage et aux noix.**  
Une tasse de fromage, une tasse de noix coupées en gros morceaux, une cuillerée à soupe de jus de citron, deux cuillerées à soupe de sauce piquante, trois cuillerées de sauce aux tomates pour humecter, un oignon coupé bien fin, une tasse de mie de pain, une cuillerée à soupe d'huile d'olives, du sel et du poivre au goût.  
Mettez dans un moule bien graissé; faites rôtir au four doux et laissez ainsi au feu jusqu'à ce que le dessus soit bien doré.

**Oufs au four avec fromage.**  
Grillez des tranches de pain; mettez ces rôties sur une toile graissée, saupoudrez du fromage râpé sur les rôties et cassez sur chacune d'elles un oeuf puis versez-y de petits morceaux de beurre, un peu de crème ou de lait gras. Laissez le tout au four jusqu'à ce que les oeufs soient bien cuits.

### ENTRE AMIES

## A une jeune amie...

Je vous ai vue, Simone, sortir de votre chambre si parfaitement parée, que mon orgueil de vieille amie a trouvé son contentement. Vous m'avez tiré la plus jolie révérence, vous avez eu des mots tendres, des gestes caressants, des attitudes gracieuses et j'ai pu à loisir admirer le raffinement de votre toilette. Simple, bien sûr comme il convient à une jeune fille et comme le veut la mode, mais tout était si parfaitement nuancé, ordonné, choisi!

Des ongles rosés comme des coquillages, une ondulation parfaite et sur toute votre personne, le plaisant aspect que l'ordre, le soin, la propreté donnent aux choses et aux gens.

"Bon, me suis-je dit, Simone est une fille ordonnée, coquette, mais qui l'en blâmerait." Et vous étant envolée, j'ai voulu faire un tour dans votre chambre afin de m'assurer que rien ne manquait à votre confort et que le nid préparé pour vous était digne du bel oiseau qu'il abritait.

Démarche imprudente! C'est à peine si je reconnus ma gentille chambre que j'avais faite si accueillante pour votre arrivée. Hier, vous en franchissiez le seuil, vous extasiez sur sa fraîcheur, la sérénité qui se dégageait de son arrangement. Et ce matin, Simone, ma jolie chambre n'est plus qu'un affreux champ de bataille qui fera reculer d'effroi la vieille Joséphine chargée d'en faire le ménage. Une pantoufle cherche sous la table sa pareille cadette sous le lit, votre robe de nuit est en bouledans le fond d'un fauteuil, dans les tiroirs ouverts de la commode que vous avez paru admirer si fort apparaissent les objets les moins faits pour voisiner; vous avez posé sur l'accoujou bien ciré du guéridon votre tasse à thé qui n'a laissé que des traces trop visibles de son passage; une tartine grignotée offense le dessus de la cheminée.

Quant à votre table de toilette, c'était un désastre. Tous les objets sortis de votre trousse s'étaient mêlés sur le marbre; des cheveux restaient attachés au peigne, la cuvette gardait son eau sale; ce la poudre de riz sur le tapis, des ébloussures de savon sur la glace, l'onglier dans le porte-savon, le savon sur la tablette, les serviettes en tampon, l'éponge par terre, que, sais-je? Il y avait de quoi à mettre l'âme à l'envers, mais ce qui dominait en moi, c'était l'étonnement! Comment une si petite personne en si peu de temps peut-elle changer le visage d'une demeure. Les gens dignes d'une armée de menus génies malaisants! Comment de ce capharnaüm a pu surgir la délicieuse jeune fille, mesurée, harmonieuse, soignée que j'admire tout à l'heure! Vous avez pu, petite Simone, vous attarder aux soins de votre toilette, savourer le plaisir de vous savoir parée à souhait, sans être gênée par le désordre que vous avez créé! Etes-vous indifférente aux jugements d'autrui, si absorbée par vous-même que les contingences extérieures ne vous touchent pas, égoïste puisque vous ne cherchez pas à alléger le travail occasionné par votre présence! Est-ce par l'aspect de votre chambre que je vais si brusquement apprendre à vous connaître?

Je vais vous recevoir tout à l'heure séduisante, enjouée, prévenante, mais tout en subissant votre charme peut-être ne serais-je pas trop surprise de découvrir en vous, des défauts que j'aurais aimé n'y pas trouver. Un voyage autour de ma chambre m'a donné une clairvoyance que je ne voudrais point exercer à vos dépens. Mais si tout ce réduit à une question de "ménage", peut-être ne vous manque-t-il que d'y avoir pensé. En parlant de "ménage" je me représente ce que sera plus tard l'intérieur d'une maîtresse de maison qui, à vingt ans, ne sait pas mettre de l'ordre sur sa table à toilette... Quelle déconvenue éprouvera ce cher René qui, vous voyant toujours bien mise, tirée à quatre épingles, me disait ces jours derniers: "Il était enchanté de votre visite chez moi — il me disait: "Simone est un trésor... quel heureux mortel le méritera?..."

Je vous laisse donc sur ce sujet, ma chère, je crois que vous saurez lire entre les lignes... Je sais que votre grand désir d'être heureuse et de rendre votre mari parfaitement heureux vous aidera à acquiescer à ces qualités essentielles à la bonne ménagère: l'ordre.

LOISE.

## LE BON LANGAGE

### Ne dites pas:

Jouer d'une mauvaise santé  
Prenez votre crème  
Le charretier m'a chargé tant  
Se démancher le bras  
Ses constituants  
Il a défoncé la porte  
Il est ennuyant, bâdrant  
Une job importante  
Un grocer, une grocerie  
Du discompte  
La porte est barrée  
Du fil d'aiton  
Prendre la fraîche  
Lincoeur  
Je vous observerai que  
Tant pis  
Je vous promets que c'est vrai  
Je m'en rappelle

Il lui a pris l'idée  
Clairez le chemin  
Lettres mortes  
Lettres enregistrées  
Jouer aux marbres  
Une bande ou un corps de musique  
Il faut prévoir d'avance

EGHOS DU RAIL.  
Sur une petite ligne d'intérêt local, le train s'arrête. Les voyageurs se penchent à la portière et s'inquiètent.  
— Ce n'est rien, explique un employé, c'est une vache qui a arrêté le train.  
Un quart d'heure après, nouvel arrêt; nouvel émoi; nouvelles explications:  
— Ce n'est rien, dit encore l'employé: c'est le train qui a rattrapé la vache.

### Dites:

Avoir une mauvaise santé.  
Prenez votre cache-nez.  
Le cocher m'a demandé tant.  
Se démettre le bras.  
Ses électeurs.  
Il a enfoncé la porte.  
Il est ennuyeux.  
Un centreprise importante.  
Un épicier, une épicerie.  
De l'escompte.  
La porte est fermée à clef.  
Du fil de laiton.  
Prendre le frais.  
Lincoeur.  
Je vous ferai observer que.  
Tant pis.  
Je vous assure que c'est vrai.  
Je me le rappelle, je m'en souviens.  
L'idée lui est venue.  
Laisser le chemin libre.  
Lettres non réclamées.  
Lettres chargées.  
Jouer aux billes.  
Une fanfare.  
Il faut prévoir.

Pour toutes constructions et réparations générales. Bois, Peinture, Ciment, etc. S'adresser à C. A. COLLIN CONTRACTEUR Rue St-Germain Ouest RIMOUSKI.

## Une surprise pour les enfants

A tous ceux qui se rendront au salon de

Barbier DRAPEAU

pendant le mois de décembre, pour une "coupe de cheveux" nous leur remettrons un cahier d'écolier GRATIS.

CHÆZ

DRAPEAU

BARBIER

TEL. 72-B RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI.

## EMILE ST-ONGE

INGENIEUR EN MACHINERIE MONT-JOLI.

Usine de service général.

SPECIALITES:

Escaliers fer pour édifices publics et églises. — Soudure Oxygen. — Ouvrage fait par un personnel compétent.

Terrain à louer. — Cour à bois. — Terre à vendre, 260 acres. Très bonnes conditions pour un prompt acheteur.

EMPLOYEZ LE FILM VERICHROME EN PLEIN SOLEIL OU A L'OMBRE

Puis confiez à notre Personnel expérimenté le soin d'en faire le développement et l'impression. Service rapide. Prix modérés.

ISIDORE BLAIS PHOTOGRAPHE RIMOUSKI.

J. BTE ST-AMAND CHARRON

Voitures d'été et d'hiver faites sur commande.

Réparations générales

RUE ST-JEAN BAPTISTE RIMOUSKI.

## CONSERVEZ VOTRE VIEILLE TRADITION

Pour vos réparations de chaussures, claques, couvre-chaussures ou chaussures faites sur commande, rendez-vous chez

J. A. FORTIN

CORDONNIER

Rue St-Germain RIMOUSKI. Vous aurez toujours à votre goût, à des prix très bas.

## A tous les petits et les petites...

Pendant un temps déterminé, à chaque réparation de 50c. et plus, nous leur remettrons un cahier d'écolier. Absolutement Gratis.

LOUIS DUCHESNE CORDONNIER

Rue St-Jacques, Rimouski.

# SPECIAUX— Au magasin de —SPECIAUX

## J.-F. Coulombe, & Cie Ltée, St-Moise.

Gruau en sac de coton 20 livres, très fin, cuit dans quelques minutes. N'oubliez pas d'en prendre un sac. Prix

**.89**

Nous avons aussi le fameux savon O. K. en boîtes de 60 morceaux. Notre prix pour cette vente sera de

**2.75 la bte**

25 douzaines de mitaines d'ouvrage, en cheval, ce qu'il y a de mieux. Notre prix pour cette vente à

**.55 .65**

**CIGARETTES!**

Avec chaque achat d'un paquet de cigarettes de 10 sous, nous donnerons une carte extra. Chaque paquet de 25c. 2 cartes extras.

**LA VENTE  
COMMENCERA  
LE  
17 DECEMBRE**



**Encore un bargain**  
C'EST LE TEMPS DES RHUMES  
N'oubliez pas d'acheter une bouteille de sirop Lambert. Se vend partout 35 sous la bouteille, notre prix spécial

**.29**

Nous avons eu aussi l'agence pour les remèdes God O Var  
C'est ce qu'il y a de plus nouveaux en découvertes médicales.

Nous avons le No 2, pour les maladies de nerfs.

Le No 3, pour les maladies de l'estomac.

Le No 5, pour les maladies des reins

Le No 11, pour les maladies du foie.

Le No 7, pour les mauvais rhumes, bronchites etc.

Le prix ordinaire est de \$1.25, mais pour l'introduire, la Compagnie nous a autorisés de le vendre au prix spécial de 60 sous la grosse bouteille de 16 onces.

**.60**

**SPECIAL**

4 morceaux de savon de toilette, crème d'olive, avec un beau verre, le tout pour

**.25**

**— GRATIS —**

CADEAUX UTILES POUR TOUS QUI SERONT RAFLES COMME SUIT :

1 LAMPE ALADIN ..... le 24 décembre, 1934

1 SET DE CHAMBRE, 3 MORCEAUX..... le 31 décembre, 1934

1 RUG EN PRELART ..... le 19 janvier 1935

1 BUREAU A TOILETTE, Valeur \$13.00..... le 16 février, 1935

\$1.00 D'ACHAT OU D'ACCOMPTE SUR TOUT COMPTE DU, DONNE DROIT A 1 BILLET BOX POUR CHAQUE TIRAGE. GARDEZ VOS BILLETS, JUSQU'AU 16 FEVRIER 1935.

Pour  
**SEULEMENT**  
**.88**

- 1 CHIPSO "gros paquet"
- 3 pains de P. et G. Naphtha.
- 4 pains de Savon Gold.
- 2 pains de Savon Calay "toilette".
- 2 pains de savon Castille de Kirk.
- 1 chaudière galvanisée No 16 "style spécial".  
Val. régulière \$1.35

**Tous nos prix sont garantis jusqu'à l'épuisement du stock**

**Grande nouvelle pour les buveurs de thé**

Tout le monde sait maintenant que les thés sont montés de 10 sous la livre. Avant la hausse nous en avons acheté 2000 livres et pour vous permettre d'en acheter au vieux prix, nous vous faisons l'offre suivante:

Thé King Cole, le prix sera maintenant 60c. Nous vous l'offrons à .47 sous la livre, en lot de 5 livres \$2.25, et nous vous donnerons un beau calendrier.

Pour ceux qui désirent un bon thé mais à un prix plus bas, nous avons acheté 1000 livres de Chase and Sanborn, il vaut maintenant 45c. Pour cette vente, notre prix sera 3 livres pour

**1.25**

Tout notre assortiment de thé comprenant "Champion" Red Rose, Blue Ribbon, Lipton, se vend partout 60c. et 65c. notre prix spécial

**.54**

N'oubliez pas que chaque livre de thé que vous achetez, vous économise **10 la lb**

Corps et caleçons, pure laine, pour hommes, très épais. Valeur de 1.50 p.

**1.09**

Corps et caleçons en coton ouaté. Prix spécial

**.59**

Calottes en belle étoffe, bien faites, ce qu'il vous faut pour aller au bois, prix ordinaire \$3.00. Notre prix spécial

**2.19**

Nous avons aussi la même chose, mais en tweed HUMPREYS ou SAGUENAY, ce qu'il y a de mieux. Le prix ordinaire est de 3.50 notre prix spécial

**2.49**

Pads en coton pour chevaux, toutes les grandeurs pour

**.47**

Bas golf tout laine, teintes assorties

**.49**

Toiles à chassis, largeur ordinaire, teintes vertes ou jaunes

**.61**

Avec chaque boîte de poudre à pâte Kewbrand, nous vous donnerons un beau cadeau

**.90**

Grandes assiettes à soupe ou à viande, en belle pierre anglaise, la douz.

Fil à coudre, le fuseau de 300 verges 3 pour

**.25**

3 morceaux de savon Palmolive avec 1 boîte de flocons de savon, valeur de 35 sous. Notre prix spécial

**.20**

**SPECIAL**

Sucre granulé 10 lbs pour

**.56**

10 livres de cassonade pour

**.55**

Sucre en poudre, le paquet

**.10**

Ou 3 paquets pour

**.27**

Un lot de chemises pour l'ouvrage assorties pour

**.68**

**SOULIERS — CLAQUES ETC**  
Un beau lot de souliers pour hommes, en veau français, belle qualité, forme à la dernière mode. Valeur de \$1.00 prix spécial pour

**2.19**

Pour garçons à

**1.58**

150 verges de coton overall bleu, très bonne qualité, prix spécial la verge pour

**.25**

Un lot de pantalons pour dames "bloomers". Prix très spécial

**.47**

Pantouffles pour dames pour

**.45**

**NOTRE STOCK EN GROSSES CLAQUES DE CAOUTCHOUC, SEMELLE ROULEE, LA BONNE CHAUSSURE POUR TOUS LES TEMPS.**

Prix spécial, pour hommes ... 1.89

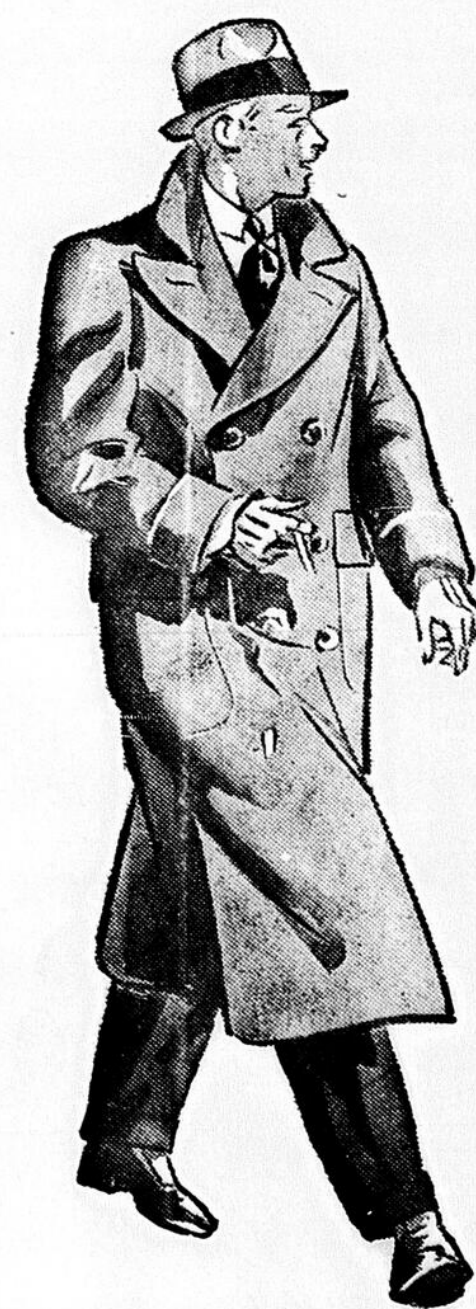
Pour garçons à ..... 1.58

Pour femmes à ..... 1.55

Pour petits garçons ..... 1.39

Ces prix sont plus bas que ceux de Eaton, et on vous livre la marchandise de suite, pas d'attente

**Paletots d'hiver**



Demandez à voir nos "Jobs" prix spéciaux pour écouler.

Notre assortiment de pardessus d'hiver habits, casquettes est au complet.

Nous faisons une réduction de 25%.

**CETTE VENTE est POUR du COMPTANT**

# Le Domaine de l'Agriculteur

## Commentaires du Marche

**VOLAILLES VIVANTES:** Poules: Les poules grasses et pesantes sont encore recherchées.  
 Poulets: Peu de demande; il est préférable de nous les expédier abattus.  
**VOLAILLES ABATTUES:** Foulés: Les arrivages ont augmenté sensiblement, mais avec une température plus froide, et amélioration notable dans la qualité, la vente en a été plus facile et de nature à maintenir les prix stables.  
 Poules: Demande limitée, vente plutôt lente; il est plus facile d'en disposer vivantes.  
 Dindes: Demande un peu plus active; l'on rapporte également une réduction d'ordre de la part des provinces de l'Ouest et ceci a été de nature à rendre les prix un peu plus stables.  
 Oies: Avec la baisse de prix enregistrée depuis quelque temps, la demande s'est quelque peu améliorée.  
**VEAUX ABATTUS:** Montréal et Québec: Marché stable aux prix actuels.  
**PORCS ABATTUS:** Montréal: Marché tranquille, mais avec diminution dans les arrivages, les prix ont été maintenus.  
 Québec: Marché faible; demande très limitée et avec augmentation dans les arrivages qui a occasionné une offre plus considérable, les prix ont fléchi de 1-1c. à 1-2c. la livre.  
**OEUFS:** Montréal et Québec: Ainsi que pour la semaine précédente, les oeufs d'entrepôt ont été offerts par fortes quantités.  
 Il faut aussi noter une forte augmentation dans les arrivages d'oeufs frais et avec une demande encore très restreinte et pour confection immédiate seulement, ce marché a continué à fléchir. Les prix ont subi une autre baisse de 3c. à 5c. la douzaine.  
**BEURRE:** Avec une légère amélioration dans la demande, ce marché a été un peu plus stable, mais peu de changements à noter dans les prix.  
 Lundi après-midi, le 10 courant, l'on cotait le beurre No 1 pasteurisé au gros de 20 1/2c. à 21c. la livre.  
**FROMAGE:** Il y a une bonne demande pour le fromage coloré qui trouve preneur de 9c. à 9 1/2c. la livre. Le fromage blanc est plutôt difficile à vendre.

La Coopérative Fédérée.

## Prix de remise de la Coopérative Fédérée

DE LA SEMAINE FINISSANT LE 8 DECEMBRE 1934

<b>DINDES ABATTUS</b>	
A	19c.
B	17c.
C	15c.
D	13c.
<b>OIES ABATTUS</b>	
A	11c.
B	10c.
C	8c.
<b>POULES VIVANTES</b>	
A	15c. la lb.
B	12c. la lb.
C	10c. la lb.
Coqs	7c. la lb.
<b>POULETS VIVANTS</b>	
A	5 1/2 lbs et plus 15c.
B	4 1/2 lbs à 5 1/2 lbs 12c.
C	3 1/2 lbs à 4 1/2 lbs 9c.
<b>POULES ABATTUS</b>	
"Sélectionnés"	
Spécial 5 lbs et plus 17c.	
A	5 lbs et plus 16c.
B	4 lbs à 5 lbs 15c.
C	3 lbs à 4 lbs 14c.
D	2 lbs à 3 lbs 13c.
E	1 lb à 2 lbs 12c.
F	1 lb à 1 1/2 lbs 11c.
G	1 lb à 1 1/2 lbs 10c.
H	1 lb à 1 1/2 lbs 9c.
I	1 lb à 1 1/2 lbs 8c.
J	1 lb à 1 1/2 lbs 7c.
<b>POULETS ABATTUS</b>	
"Engraisés au lait"	
Spécial 6 lbs et plus 22c.	
A	6 lbs et plus 20c.
B	5 lbs à 6 lbs 18c.
C	4 lbs à 5 lbs 16c.
D	3 lbs à 4 lbs 15c.
E	2 lbs à 3 lbs 14c.
<b>POULETS ABATTUS</b>	
"Sélectionnés"	
Spécial 6 lbs et plus 20c.	
A	6 lbs et plus 18c.
B	5 lbs à 6 lbs 16c.
C	4 lbs à 5 lbs 15c.
D	3 lbs à 4 lbs 14c.
E	2 lbs à 3 lbs 13c.
F	1 lb à 2 lbs 12c.
G	1 lb à 1 1/2 lbs 11c.
H	1 lb à 1 1/2 lbs 10c.
I	1 lb à 1 1/2 lbs 9c.
<b>LAPINS VIVANTS</b>	
Doivent peser au moins 5 livres 8c. la lb.	
<b>OEUFS</b>	
A "gros"	38c. doz.
A "moyen"	27c. doz.
A poulettes	25c. doz.
B	22c. doz.
C	18c. doz.
<b>Pigeons vivants, le couple</b> 20c.	
<b>PORCS ABATTUS</b>	
No 1	10 1/2c. la lb.
No 2	9 1/2c. la lb.
No 3	8 1/2c. la lb.
<b>VEAUX ABATTUS</b>	
Engraisés au lait	
Bon	10c. la lb.
Moyen	8c. la lb.
Commun	6c. la lb.

## Les prêts au fermier en Ontario

LE GOUVERNEMENT ONTARIO VIENT DE FERMER SON OFFICE PROVINCIAL DU PRET AUX FERMIERS — LE PRET AGRICOLE FEDERAL SUFFIRA.  
 Toronto, 7. — Le gouvernement ontarien vient de fermer son Office Provincial du Prêt aux Fermiers (Farm Loan Board).  
 Dans une déclaration aux journalistes ontariens, le ministre de l'Agriculture, M. Duncan Marshall, a déclaré que le gouvernement dont il fait partie, juge qu'il n'est pas nécessaire d'avoir deux systèmes de prêts aux fermiers en Ontario et que l'on se contentera à l'avenir du prêt agricole fédéral. Le bureau provincial a donc été fermé et toutes les demandes de prêts des cultivateurs ont été renvoyées.  
 Le rôle du ministère de la province voisine consistera à l'avenir à percevoir les intérêts sur les prêts — une cinquantaine de millions, croyons-nous, et à recouvrer le capital prêt aux cultivateurs. Le prêt provincial aux fermiers en Ontario, datait de 1915.

"Il n'est pas besoin de deux offices de prêt aux fermiers en Ontario" a dit M. Marshall aux journalistes. "Ce serait purement une duplication des services. D'après la loi fédérale, la province nommera deux membres qui la représenteront dans le bureau fédéral s'occupant des prêts aux cultivateurs de l'Ontario et les cultivateurs en choisiront un autre. Je nommerai MM. Fairbairn et Page, qui font actuellement partie de l'Office Provincial et ces deux messieurs travailleront avec le représentant des fermiers."  
 "Cela veut dire que la province n'aura plus qu'à percevoir les intérêts sur l'argent déjà prêt et à recouvrer son capital à l'échéance?" demandèrent les journalistes.  
 "Exactement," répondit le ministre. "Nous serons complètement en dehors de cet organisme de prêt agricole. Nous n'aurons qu'à percevoir les sommes qui nous sont dues et à attendre que les dettes contractées par les fermiers envers le gouvernement Ontarien soient effacées."

Le Soleil.

## Mechins

Samedi le 8 décembre, à 8 hres, une imposante cérémonie eut lieu. Onze jeunes filles s'enrôlèrent sous la bannière des Enfants de Marie. Un beau programme de chant fut exécuté. Puis, notre vénéré pasteur put, comme toujours, adresser la parole aux nouvelles élues, donner de sages conseils pratiques pour les nouvelles et les anciennes. Puissent-elles les suivre toujours.  
 M. et Mme Thimothée Roy "Rose-Alice Gendron" sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé le 6 décembre sous les prénoms de Gérard René, parrain et marraine M. et Mme Léon Roy oncle et tante de l'enfant.  
 De passage au presbytère, dernière semaine MM. les abbés Saindon et d'Amboise du Séminaire de Rimouski.  
 M. l'abbé Donat Crousset du Séminaire de Rimouski est actuellement dans sa famille où il fut ramené pour cause de santé. Nous lui souhaitons une prompte et entière guérison.  
 Plusieurs de nos vaillants navigateurs nous sont revenus pour la saison d'hiver MM. Irénée Verreault capt.; Elzéar Sergerie, Ernest Bouchard.  
 M. et Mme P. Keable sont allés à Cap-Chat visiter leurs parents.  
 M. et Mme Arthur Pelletier visitèrent M. et Mme A. Otis de Cap-Chat dimanche dernier.  
 M. Jos Otis de Matane de passage dans notre paroisse la semaine dernière.  
 MM. Jos Fortin et Hector Fortin sont allés à Cap-Chat, puis à Mont-Joli à l'occasion de cette semaine.  
 Mme Fred Hardy est revenue de l'Hôtel-Dieu de Québec en bonne voie de guérison.  
 Mlle Lauretta Lamontagne passe quel que temps à Cap-Chat chez son amie Mme Delp. Pelletier.  
 La neige tant désirée pour les charriers permettra d'activer davantage l'exploitation forestière. Chacun semble redoubler de courage devant le labeur qui s'impose par le temps critique que nous traversons. Aussi, cette semaine, grand nombre de ceux qui avaient fait l'acquisition d'un lot sont partis avec leur famille pour y passer l'hiver afin de s'assurer l'aide gouvernementale. Nous souhaitons à tous persévérance et plein succès.

## Anse à Mercier

M. Charles Bernatchez et sa fille Elizabeth Ince, M. P. Clavette et Antoine Fournier sont venus reconduire Mlle Marie Blanche Dubé Ince. M. H. Bernatchez est revenu de l'hôpital de Gaspé.  
 M. Lionel Bernatchez de Petite-Rivière est venu rendre visite à ses nombreux parents et amis de notre localité.  
 MM. Charles et Hilaire Bernatchez sont allés en promenade à Pointe Frégate.  
 M. H. Bernatchez a passé une quinzaine à Petite Rivière chez son oncle M. Charles Bernatchez.  
 MM. Cyrus Dubé et Herménégilde Blanchette sont venus en voyage d'affaires dans notre localité.  
 M. Napoléon Beaudoin de St-Yvon est allé en visite chez M. A. Bernatchez le 2 décembre.  
 M. François-E. Perry de Cap-Chat et M. J. Lepage étaient chez M. Louis Gagné au courant du mois.  
 M. Augustin Fournier qui travaillait au chantier de Mont-Louis est descendu chez son père à Gaspé.

## Price

Baptêmes: Le 3 décembre a été baptisée Marie Ange Annette Madeleine, enfant de M. et Mme Lucien Biron électricien, parrain et marraine M. et Mme Albert Fournier oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Rosane Caron.  
 Le 5 a été baptisé Joseph Jacques fils de M. et Mme J. D. Rioux Marchand, parrain et marraine M. et Mme Ludger Labrie de Rimouski. Porteuse: Mlle Emilienne Rioux tante de l'enfant.  
 Divers: — Vu le peu de neige plusieurs de nos bûcherons sont de retour dans leur famille. La neige qui devra sans doute nous arriver sous peu fera reprendre l'ouvrage qui consiste en charroyage. La coupe du bois étant pratiquement terminée.  
 M. l'abbé René Roy professeur au Séminaire était de passage dans sa famille à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception. M. l'abbé Roy donna le sermon à la grande messe de 9 1/2 hrs.  
 M. Léon Caron et Mlle Gilberte Bélanger de l'Hôtel St-Laurent de Rimouski étaient en visite chez M. Alphonse Bélanger dernièrement.  
 M. Albert Poirier d'Ottawa ainsi que ses deux sœurs Mmes Anna et Louise ainsi que son frère Germain étaient en visite chez M. Napoléon Bordage la semaine dernière en route pour Caplan. Ils ont été de retour le 11 chez M. Bordage enchantés de leur voyage qui s'est fait en auto. Vue la saison avancée ce voyage est un record.

Lisez l'Echo et faites-le lire à vos voisins, c'est le seul journal qui vous donne TOUTES les nouvelles de la région.

## L'exposition avicole provinciale

ELLE S'OUVRIRA AU STADIUM DE MONTREAL LE 16 JANVIER ET DURERA JUSQU'AU 20. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE Y COOPERERA.  
 SUCCES ASSURE  
 L'agriculture continue de faire annuellement des progrès considérables dans la province de Québec, et la grande Exposition Avicole Provinciale qui se tiendra à Montréal du 16 au 20 janvier prochain en sera une preuve incontestable.  
 Cette exposition, la neuvième organisée par l'Association Avicole de la province de Québec, se tiendra au Stadium, coin des rues Ontario et Delormier, et ne sera certainement pas inférieure par la variété et la qualité des exhibits à celles des années précédentes.  
 En janvier 1934, on y compte environ 160 exposants de la province de Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et des Etats-Unis, et plus de 2,500 magnifiques sujets exhibés. Ces chiffres devaient être dépassés en janvier prochain, à en juger par l'enthousiasme qui se manifeste déjà dans le monde des éleveurs de volailles.  
 L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, qui voit dans cette exposition un excellent moyen de stimuler l'ambition des aviculteurs et de faire connaître nos produits avicoles, a promis aux organisateurs la coopération entière de son département. En plus d'un octroi substantiel, le ministère de l'Agriculture fournira des conférenciers des instructeurs, des films avicoles animés, et fera installer un exhibit spécial qui annoncera principalement les poussins d'un jour. M. J. D. Barbeau, chef de la Section d'Aviculture au ministère de l'Agriculture, sera en charge de la participation du département, et M. Jos. Morin, de la section des expositions, s'occupera de l'exhibé du ministère.  
 Cette Exposition Avicole Provinciale est reconnue comme l'une des meilleures qui se tiennent annuellement d'un bout à l'autre du Canada, tant au point de vue éducatif que commercial. Un grand nombre de firmes commerciales lui accordent leur appui en y installant des exhibits des plus intéressants pour les aviculteurs et le public en général.  
 Le secrétaire de l'exposition, M. E. T. Jeffrey, 600 rue Chatham, Montréal, est chargé de l'organisation générale, et il recevra les entrées des exposants jusqu'aux premiers jours de janvier.

## St-Vianney

Une séance dramatique et musicale aura lieu le 16 décembre 1934. Nous en donnons le programme:  
 1.—Ouverture — Chant: Au clair de lune, l'abbé J. O. Gamache. Chœur à 2 voix égales.  
 2.—Ste-Catherine en Aréoplane l'acte XX.  
 3.—Déclamation: L'Épave. Mlle Yvonne Dumont.

## ENCORE QUELQUES JOURS ET C'EST LE JOUR DE NOEL

\*\*\*A cette occasion l'on aime à présenter à ses parents ou amis, une carte de souhaits  
 \*\*\*Nous vous invitons cordialement à venir visiter notre assortiment qui est au complet.

## Offre spéciale...

12 cartes — 12 enveloppes assorties  
**pour 20 sous**  
 \*\*\*A ce prix ne tardez pas à venir faire votre choix. Les quantités sont limitées.

## Bienvenue à tous

L'Imprimerie Générale de Rimouski,  
 — LIMITEE. —  
 TEL. 31 C. P. 538.

**RAOUL FAFARD, C.R.**  
 AVOCAT  
 C. P. 187 MATANE.

**CASGRAIN & CARON**  
 AVOCATS BARRISTERS  
 Perrault Casgrain, C. R.  
 Amédée Caron C. R., M. P. P.  
 Hon. Aug. TESSIER, C. R. Conseil  
 BUREAU:  
 Edifice Banque Canadienne Nationale  
 RIMOUSKI, P. Q.

**Casgrain, Caron & Beaulieu**  
 AVOCATS ET PROCUREURS  
 MATANE  
 PERRAULT CASGRAIN, C.R. L.L.  
 Substitut du Procureur Général  
 Rimouski  
 AMEDEE CARON, LL. L.  
 Député des Îles de la Madeleine  
 Rimouski.  
 CHS ALP. BEAULIEU, LL. L.  
 Matane.  
 C. Postal 55. Tél. 12.

**ALPHONSE CHASSE**  
 ALPHONSE CHASSE, LL. L.  
 AVOCAT  
 Ave de l'Évêché  
 RIMOUSKI

**LS-JOSEPH GAGNON**  
 B.A., L.L.L.  
 AVOCAT  
 MONT-JOLI, P. Q.

**JEAN MARIE GAGNON**  
 NOTAIRE  
 MONT-JOLI, P. Q.

**L.-J. MOREAULT**  
 MEDECIN-CHIRURGIEN  
 Ex-Interne de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.  
 Ave DE LA CATHEDRALE  
 RIMOUSKI

**Dr PHILIPPE SIMARD**  
 DES HOPITAUX DE PARIS ET NEW-YORK.  
 SPECIALITE:-  
 Maladies des yeux, nez, gorge, oreilles.  
 Ave de la Cathédrale, RIMOUSKI.

**Dr A. GAGNE**  
 EX-INTERNE DE L'HOPITAL LAVAL, QUEBEC.  
 Bureau chez HENRI LEBRUN Epicier,  
 Rue St-Germain, RIMOUSKI.  
 Téléphone Bureau: 296 c.  
 Résidence 23.  
 Boîte postale 467.

**AD. VIGNOLA**  
 FERBLANTIER-COUVREUR  
 Spécialité :-Réparations  
 Ave de l'évêché, RIMOUSKI.

La Banque de Montréal se maintient dans une solide posture financière

L'actif total s'établit à \$759,108,178. — Les ressources immédiatement réalisables sont à \$491,217,207, soit 71-97 p.c. de tout le passif au public.

La Banque de Montréal a dressé récemment à ses actionnaires un rapport annuel qui révèle une position très rassurante.

On y voit que l'actif total est de \$759,108,178 dans lequel sont comprises les ressources immédiatement réalisables de \$491,217,207 soit 71-97 p.c. de tout le passif au public.

Il est à remarquer que l'actif liquide comprend surtout des obligations et débiteures du gouvernement ou autres pour un montant de \$317,936,912.

En dépit du fait que les conditions manufacturières semblent être meilleures, les prêts courants ont diminué légèrement à \$213,177,001 contre \$251,885,262 à la fin de l'exercice précédent.

Depôts bien maintenus

Le total des dépôts s'est bien

maintenu, surtout quand on tient compte des fortes émissions du gouvernement qui ont été faites. Le total des dépôts a demandé et sur pré avis est de \$630,218,835 à rapprocher de \$641,346,710. Les billets de la Banque en circulation ont monté à \$35,255,876 contre \$33,819,807 qu'ils étaient, ce qui, sans doute, est une preuve de l'activité plus grande dans les affaires.

On notera tout spécialement que l'actif total est de \$759,108,178 pour faire face à des paiements au public de \$682,569,368 ce qui laisse un excédent de l'actif sur le passif au public de \$76,538,810.

Compte des profits et pertes. Les profits pour l'année s'établissent à \$1,105,021 desquels on a déduit les taxes fédérales et provinciales de \$900,654 ce qui laisse des profits nets de \$204,369 ou 423 p.c. du capital, de la réserve et des profits non divisés. A même ce montant on a payé \$2,880,000 en dividendes aux actionnaires contre \$3,060,000 l'année précédente. Une somme de \$100,000 — la même chose que l'an dernier — a été déduite pour réserve sur les immeubles de la banque ce qui laisse une somme de \$221,369 à porter au compte des profits et pertes.

Le solde créditeur, au compte des profits et pertes, s'établit ainsi à \$1,809,820 contre \$1,585,151 il y a un an. Comme c'est l'habitude depuis quelques années, la Banque a préparé un bilan sous une forme qui peut facilement être comprise par le public. On donne des notes explicatives sur chaque item.

Le rapport sera soumis aux

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE LA VILLE DE RIMOUSKI

A une session des Commissions scolaires pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski dans le comté de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, lundi, le dix décembre mil neuf cent trente-quatre, à quatre heures de l'après-midi, à laquelle session sont présents: M. l'abbé Adolphe Tremblay, ptre, curé, président, et MM. J.-A. Brillant, Oscar Morissette et Camille Bérubé, tous commissaires d'écoles.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent. La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées. Comptes approuvés: La Cie de Pouvoir \$15.45; Victor Morissette \$3.75.

Les Commissaires reçoivent une lettre de M. Frère Dier-

leur de l'école des garçons accusant réception de la résolution en date du 30 novembre dernier.

Proposé par M. Brillant et résolu de faire l'essai du chauffage au bois pour l'école No 1 et de préparer un devis pour avoir de l'étable scié en 21 pieds: débité assez gros, pour une quantité de 75 cordes au prix ne dépassant pas \$5.50 la corde de 10 cordes de bou-

leau, et M. le commissaire Bérubé est autorisé à faire l'achat de ce bois. Proposé par M. Bérubé et résolu de faire poser l'électricité à l'école No 3 et M. le commissaire Morissette est chargé de faire faire cet ouvrage à la journée sous sa surveillance.

La prière clôt la séance.

ISLE-VERTE

Notes sociales. M. et Mme Félix Dionne et leurs enfants Bernard et Monique étaient de passage à l'Isle-Verte dimanche dernier chez M. Alfred St-Pierre.

Mariage. Lundi, le 10 décembre, Mgr J. A. Verreau bénissait le mariage de M. Maurice Côté, fils de M. François Côté, de Lewiston, avec Mlle Patricia Parent fille de M. Georges Parent de l'Isle-Verte. M. Eugène Côté servait de témoin à son neveu et M. Parent accompagnait sa fille.

Les nouveaux époux partiront pour un voyage à Québec et à Sherbrooke.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Funérailles. Vendredi, le 7 décembre à 8 1/2 heures avaient lieu les funérailles de Mlle Marie-Anne Dumas fille de M. et Mme Alexis Dumas, décédée le 4 à l'âge de 26 ans.

Mgr J. A. Verreau fit la levée du corps et chanta aussi le service. Les porteurs étaient: MM. Adrien, Maurice et Willie Dumas et Irène St-Laurent. Conduisait le corbillard M. Charles Lévesque.

La bannière des Enfants de Marie était portée par Mlle Lydia Ouellet. Portaient les rubans: Mlles Juliette Dumas, Marie Côté, Anna St-Laurent et Rose Lévesque.

La défunte laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Alexis Dumas, cinq frères: MM. Pierre-Paul de Monnet de l'Abitibi, Joseph de l'A-

bitibi, Louis de St-Eloi, Jean, de l'Isle-Verte, Frère Vincent de Québec, trois sœurs: Mme Joseph Béline "Denise" de l'Abitibi, Mme Elias Albert "Philomène" de Montréal, Mme Alfred Lambert "Elise" de Charney.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies. Cher parents, ne pleurez pas celle qui n'est plus. Son sort est trop heureux, elle a touché la terre pour s'envoler aux cieux. Remerciez Dieu du bonheur de l'avoir eue ou plutôt de l'avoir encore; tout ce qui retourne à Dieu fait partie de la famille.

St-Octave de Méti

Notes locales.

MM. John et Freddy Jenkins d'Amqui ont rendu visite à leur sœur Mme Joseph Fréchet en fin de semaine.

MM. Amédée Côté, de Mont-Joli et Prudent Côté de Ste-Angèle de passage dans notre village récemment.

M. Ernest Larue est retourné à Padoue après avoir visité M. Samuel Sergerie, ainsi que sa nièce Mlle Laurianne Larue.

M. Antonio Ouellet est de retour d'un court voyage à Amqui.

MM. Edouard Hudon, Odilon Banville, Auguste Boulanger et Raoul Tremblay sont allés à Malane par affaires jeudi le 6 décembre.

M. Paul Fillion de Rimouski de passage dans notre village lundi dernier.

M. Emile Soucy est retourné à Cacouna après avoir passé le dimanche chez son beau-père M. Eugène Fontaine.

Mme J. F. Moreau de Montréal passe quelque temps à St-Octave l'invitée de sa nièce Mlle Juliette Lebel.

M. Octave Gendron de Price

visitait dimanche dernier son frère M. Georges Gendron.

Mlle G. L'Italien de Ste-Jeanne-d'Arc, était de passage dans le village récemment.

M. et Mme J. Gauthier sont retournés à Mont-Joli après avoir passé le dimanche en visite chez M. et Mme Auguste Boulanger.

M. Georges Driscoll de Rivière-du-Loup, était en voyage d'affaires à St-Octave la semaine dernière.

M. Hormidas Roy de Pointe-au-Père était récemment en visite chez sa belle-sœur Mlle L. Fortin.

M. Arthur Lévesque qui a passé deux mois à LaTuque est de retour dans sa famille.

Baie des Sables

La fête de l'Immaculée conception nous a encore fourni l'occasion de constater la piété mariale de nos paroissiens. Nos Srs du St-Rosaire avaient disposé avec goût nos plus belles parures et notre statue de l'Immaculée, entourée de fleurs et de mille lumières, resplendissait aux yeux d'une foule venue nombreuse, pour la communion la messe et l'office de l'après-midi. Les enfants de Marie firent les frais du chant toute la journée et c'est tout juste puisque c'était leur fête. Elles méritent des félicitations pour leur programme de la réunion spéciale qui réunissait plus de cent anciennes congréganistes et dix nouvelles au pied de leur patronne.

Tableau d'honneur. 7 année: Blandine Bernier, Madeleine Dubé, Ida Larrivée. 6 année: Jeannette Ratté, Anita Massé, Hermance Gagnon. 5 année: Lauraine Carrier, Georgette Thiébeault, Rita Labrie.

4 année: Rita Jean, Yvette Landry, Paul-Emile Massé. 3 année: Charlotte Larrivée, Rita Desrosiers, Lionel Ratté. 2 année: Rita Santerre, Madeleine Massé, Cécile Garon. 1 année: Lucille Dion, Ephrem Bérubé, Léandre Routhier. Service...

Vendredi le 7 décembre a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, Marie-Claude Couillard, institutrice, fille de feu Uric Couillard. Les enfants de Marie assistaient en voile et parmi les nombreux parents et amis on remarquait son frère Wilfrid et sa sœur Mme Labrie tous deux de Kenogami.

Padoue

A l'occasion de la Ste-Catherine, Mlle Yvonne et Valérie Paradis, institutrices au village, Mlle Gilberte Fournier instice au Cabot, ont organisé une petite fête à leur école respective. Si la Ste-Catherine est la fête patronale de

philosophes et des vieilles filles, elle n'est pas moins appréciée des enfants qui profitent de l'occasion pour fêter la traditionnelle tire.

Va et vient: (M.M. Florian Paradis et Louis Thériault de St-Octave étaient en visite chez des amis dimanche dernier.

M. et Mme Alfred Jean de Price en visite chez M. François Ouellet.

M. Jos. S. André Dubé de St-Dominat, M. et Mme Pierre Saucier aussi M. Ernest et Mlle Yvonne Dubé de Rimouski en visite chez Ed. St-Laurent.

M. Georges Carroll sectionnaire en promenade à Montréal pour quelques jours.

Malgré la saison tardive nos cultivateurs travaillent encore aux champs; nous en avons vu plusieurs labourer les derniers jours de novembre et le 1er décembre.

UN JUGE GALANT

Dernièrement, une jeune fille comparait devant un tribunal anglais pour avoir contrevenu à plusieurs règlements concernant la circulation en automobile. Elle était menacée de la suppression de son permis de conduire. Mais, comme le juge lui demandait: —Etes-vous mariée?

MALADIE INCONNUE

Un jeune homme après un long séjour dans les chantiers, revient chez sa vieille mère en se plaignant d'une maladie étrange qui le faisait souffrir horriblement. Sa brave mère s'empresse de faire venir le médecin qui déclare que la maladie est grave. C'est, dit-il, le "péritone qui est crevé et les intestins s'échappent par là," et il ajoute qu'il allait envoyer des remèdes.

—La voisine curieuse et anxieuse d'avoir des nouvelles, se hâte d'aller voir la mère du malade et s'informe de la maladie du patient.

—C'est, répondit la mère, une maladie bien grave, c'est "le père Antoine qui est crevé et les Philistins passent tous par là."

L. D. G.

—Non, répondit-elle, mais je suis fiancée et je me marie dans deux jours.

—Allons, soupira le juge, gardez votre permis de conduire, ce sera votre cadeau de mariage et j'espère que votre époux vous donnera quelques conseils salutaires!

Où la Connaissance Vient en Aide à la QUALITÉ!

C'est à la connaissance des tabacs de qualité et à une expérience de plusieurs années dans l'alliage des feuilles qu'est attribuable l'augmentation phénoménale des ventes de cigarettes Winchester... leur popularité n'étant surpassée par aucune autre cigarette de tabacs mélangés en vente aujourd'hui au Canada! C'est un art que de savoir fabriquer une cigarette.

CIGARETTES Winchester D'un Mélange Parfait! Qualité garantie sans restriction par Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

Les errants de nuit PAR PAUL FEVAL

L'archal était de nouveau dans l'escalier. Sa face ordinairement rougeâtre avait des tons verdâtres. Il fit un pas pour remonter, puis il s'arrêta. A deux ou trois reprises, sa main glacée essuya son front, ruisselant de sueur. —Cinquante pieds de hauteur! promouca-t-il en une sorte de gémissement. —Puis il ajouta ? —Si c'est vraiment sa grâce, à cet homme subissait un terrible combat. Mais il ne bougeait pas. Voilà tout. —Je ne lâche pas les Legaigneur, conclut-il en tirant de sa poitrine un large soupir, à moins de cinq cents livres de rentes, et ce ne sera pas payé ! —Il continua de descendre. Ses yeux étaient troubles. Il cherchait son chemin dans les couloirs qu'il traversait plusieurs fois par jour. Il était comme ivre. Ces secrétaires qui ont encore une conscience sont bien plus coupables que les autres. L'archal rentra chez lui et se coucha tout habillé. Il tenait sa montre à la main. Il n'avait pas éteint sa lanterne. Hektor était à la besogne. Et Dieu sait qu'il n'y allait pas mollement! Toute son énergie avait ressuscité en lui après ce long sommeil. Il se sentait de force à soulever des montagnes. Tout de suite après le départ de Larchal, il avait sauté sur son escabeau et attaché le barreau scé qui avait posé en travers, entre les deux autres, et il y avait monté sa corde. C'était simple, c'était solide. Il grimpa sur l'appui. Simple comme il était, il se conla entre les deux barreaux. Pour la première fois, son regard fut interrogé le vide au-dessous de sa fenêtre. —La lune se couchait derrière le château. Ses rayons éclairaient encore les

soutenait à la force des bras et n'osait faire un mouvement pour prendre ses jambes dans la corde, selon les règles de l'art gymnastique. La corde n'avait point de noeuds. Elle était franche et très mince. Ce fut un rade début. La sentinelle fut plus de trois minutes à son balcon. Hektor sentait déjà ses tempes battre et ses oreilles tinter. Dans tout effort ce qu'il y a de plus terrible, c'est l'immobilité.

Enfin le soldat reprit sa promenade. Hektor poussa un grand soupir et entortilla ses jambes dans la corde, qui lui fit aussitôt un point d'appui. Il était rompu à tous les exercices du corps. Il commença à descendre lentement.

L'étage où était située sa prison faisait saillie circulaire, supportée par des corbeaux pleins. Au bout de quelques pieds, il arriva dans le vide et le vent le prit. Il faut avoir tenté ces périlleuses entreprises pour savoir ce qu'un coup de vent, je ne parle ni d'ouragan ni de tempête, je parle du souffle, de cinq ou six jours sur dix dans nos hivers, pour savoir dis-je, ce qu'un souffle de vent peut amener d'atroces angoisses au danger. Une fois que la corde est prise par le vent, aucun effort ne peut modifier ses oscillations. Pour l'arrêter il faut un obstacle extérieur, c'est-à-dire un choc, c'est-à-dire un bruit, et le bruit, c'est la mort.

A vingt pieds au-dessous des corbeaux, Hektor, balancé comme un ballon que descend la poulie, vint frapper le mur. Il se fit inerte pour amortir le son. Et il se laissa filer.

Au troisième ou quatrième choc, ce n'était plus la pierre lisse de la muraille; sa hanche se meurtrit contre les aspérités d'une roche, et le flanc de la forteresse commença de se renfler sous lui. Les balancements cessèrent.

Sur le rempart, à demi-voix, les deux sentinelles disaient: —Ohé! Baptiste! As-tu entendu? —Entendu quoi? —Je ne sais pas, moi. C'était comme qui dirait un grattement. —Ca grogne toujours les vieilles murailles. C'est pour ce matin, le miracle des logis de chausseurs. —Pauvre diable! Parait que son compte est réglé. —Voilà déjà les bourgeois de Sedan qui vont rentrer leurs places. Hektor s'était arrêté un instant pour

repandre haleine et pour écouter. Quand il se laissa couler de nouveau, la corde tombait comme un fil à plomb le long du roc taillé. De temps en temps, il essayait de voir au-dessous de lui, mais c'était uniformément un vide sombre, cotoyé par le roc à pic. Les térebres étaient du reste, de plus en plus profondes à mesure qu'il s'enfonçait davantage. Les sentinelles du rempart étaient maintenant au-dessus de lui.

Tout à coup la corde manqua entre ses jambes. Il arrivait au bout. Sa première idée fut de prendre son aplomb et de se laisser tomber. Il était venu pour cela.

Un dernier regard jeté vers le sol inférieur lui montra comme un bourrelet solide. C'était sans doute la marge de gazon que Larchal lui avait annoncée. Il n'y avait pas à hésiter. Hektor donna son âme à Dieu et se laissa couler jusqu'au bout de la corde, pour diminuer d'autant la hauteur du saut.

Il calculait que la corde pouvait avoir encore un pied sous sa main, lorsqu'un des boutons de son veston se prit dans une aspérité du roc et s'arrêta. Instinctivement Hektor serra la corde et s'arrêta pour écouter. Le bouton toucha le bourrelet qui était au-dessous de lui, rebondit et se laissa tomber. Il sourdement et donna un petit choc sec à quelques pieds au-dessous. Puis, à un long intervalle, il frappa deux ou trois fois la roche. La sueur inonda les tempes de Hektor.

Puis le bouton, à un intervalle plus long encore, tomba dans l'eau en rendant un petit bruit profond. Il avait mis près d'une seconde à tomber. Il y avait sous les pieds d'Hektor un précipice de plus de cinquante pieds.

X LE BARREAU DE FER. Cinquante pieds de chute et les roches taillées à pic, mais qui gardaient bien quelques dents, puisque le bouton avait rebondi plusieurs fois avant de s'engouffrer! Hektor ferma les yeux, parce qu'il voyait la masse noire du château tourbillonner devant lui. Un vertige l'assailait. Des frissons montaient le long de son corps. Il était las, horriblement las. Ses mains le brûlaient. Chaque muscle de son bras avait des fatigues intolérables. Ce bruit si faible du bouton, précipité sous ses pieds, lui causa dans l'âme une sensation plus déclinante que

le plus effroyable cri. L'abîme était à sa portée. —Ce fut un moment d'indicible torture. Ce n'était plus en Hektor que l'instinct animal qui s'accrochait désespérément à la corde. L'âme défaillante avait déjà lâché prise. Ses pieds, ses pauvres pieds que la paralysie prenait, cherchèrent un appui contre la pierre. La pierre glissa. Il sentait que les veines de son front allaient crever. Il voulait lever les yeux pour mesurer, hélas! la route qui pouvait le conduire au salut. On sait l'effet que produisent les murailles, vues d'en bas et de tout près. C'est l'immensité en perspective.

Hektor pouvait voir seulement quelques pieds de sa corde qui semblait pendre, soutenue par la nuit, mais qui voyait la masse énorme, la masse noire s'élever et monter. Gravier cela, n'était-ce pas l'impossible? Et quel mot avait-ils prononcé? Le salut! Sarcasme cruel! n'était-ce pas aussi la mort qui était à l'autre bout de la corde?

La mort plus lente, il est vrai, mais à mort aussi implacable! C'était trop, je vous le dis. Tout ce qui vivait en cet enfant, victime d'un supplice inouï, âme et corps, vacillait et se tortait. Il semblait que Dieu même lui manquait. Dieu à qui il venait de donner son âme. Il ne faut pas se méprendre: si la torture avait duré le quart du temps que vous mettez à parcourir ces quelques lignes qui essuient en ces pages le reproche des raffinements hideux, nulle force humaine n'aurait été capable de la supporter, car à ces instants, la faculté de sentir se concentre et s'éteint. On peut souffrir mille agonies en une seconde.

Je ne sais pas si Hektor resta une seconde immobile. Je sais qu'il mourut vingt fois. Mais Jean Guern le disait à bas, sur la terre: Soleuvre et Bazellet, ange et bon! L'enfant avait, mêlés dans ses veines, deux sanges héroïques et chrétiens.

C'était une de ces natures que l'angoisse peut étourner un instant, mais qui rebondissent. Ceux-là résistent. Les muscles de leur corps sont d'acier; le ressort de leur âme ne s'use point. C'est de diamant.

Deux idées s'éclaircèrent à la fois dans le cerveau d'Hektor. Dieu et la pure jeune fille qui venait de se déclarer pu-

bliquement sa fiancée. N'était-ce pas encore Dieu? la suprême bonté de Dieu! Seigneur merci! Honorable! Honorable! Il saisit la corde à deux mains et remonta d'un pied, avant de s'être dit: Je veux remonter.

La réaction était faite. A l'engourdissement succédait un flux de vie. Hektor se retrouvait: il n'était pas vaincu encore. Ses doigts se raidirent autour de la corde; ses doigts qui saignaient.

En tout autre moment, c'eût été un jeu pour lui que de regagner assez de terrain pour donner à ses pauvres mains l'appui de ses jambes, enroulées autour de la corde. A cette heure, il lui fallait faire une incroyable effort d'énergie. Le câble était si mince, si lisse! et il y avait quelque chose de si écrasant dans cette idée qu'on est, selon la vigoureuse simplicité de l'expression vulgaire, — au bout de son rouleau!

Il fallait se hisser en étreignant cette soie glissante qui n'offrait pas à la main un volume suffisant, et qui menaçait d'échapper sans cesse aux doigts convulsivement crispés.

Honorable! Honorable que Dieu lui avait rendu! Hektor fit ce rêve d'acier, remplir une tâche gigantesque pour la remplir une fois en une minute, et lui dire adieu pour jamais! Il se prit corps à corps avec son agonie. Il attrapa le fil tremblant qui le tenait suspendu au-dessus de l'éternité. Il rampa, pourrait-on dire, tant chaque pouce de corde fut péniblement disputé. Ses muscles révoltes, tressaillaient, sa poitrine râlait. Pour chaque ligne de corde, il donnait un jour de vie.

Enfin, ses genoux mordirent le noeud qui était au bout de la soie. —Dieu ne veut pas que je meure! s'écria-t-il en un élan de triomphe. Puis, reprenant haleine et souriant déjà, il dit: —Je fais vœu de ne pas assommer le coquin tout à fait.

Il s'agissait, bien entendu, de Larchal. Mais si vous aviez vu Hektor désorienté, c'était de l'entraîne: c'était presque de la gaieté. La nuit devenait de plus en plus noire. Quand il parvint à niveau du rempart, les toits de la ville ne brillaient plus aux rayons de la lune. Une neuse traversa l'esprit d'Hektor: Combien y avait-il de temps que son entreprise était commencée? Larchal lui avait dit:

—Vous avez une heure, une heure dix même. Dépêchez-vous! Certes, il était impossible qu'une heure ne se fût pas écoulée, une grande heure depuis qu'il avait arraché son barreau et grimpé sur la fenêtre de sa prison. N'y avait-il qu'une heure? En une heure tant de craintes, tant d'espoirs, tant de tortures peuvent-ils se concentrer? Et laroute à faire était-elle si longue!

Le géolier, l'assassin allait revenir! Il allait, lui aussi, monter sur l'appui de la fenêtre pour retirer la corde ou les cinquante louis et le diamant devant être attachés, selon le pacte. En trouvant la corde tendue, il allait tout deviner. Hektor le voyait déjà faisant effort pour dégager le barreau qui retenait la corde. Ou bien ouvrant son couteau et tranchant d'un seul coup cette mince attache de soie.

On a beau être brave, l'impossibilité absolue de se défendre fait naître d'étranges défaillances. Assis sur son billot, là-haut dans sa prison, Hektor eût accueilli id'un front impassible la lecture de son arrêt. Debout au milieu du Champ-de-Mars, il aurait commandé le feu d'une voix claire et haute. Mais ici, insecte perdu dans l'espace, misérable araignée suspendu par son fil, ce jeune homme puisant et vaillant avait des épaules d'enfant.

Dès que cette idée de temps lui fut venue, il compta les battements précipités de son coeur. Les minutes fuyaient, selon l'erreur fiévreuse de sa mesure, avec une extravagance rapidité. Il s'étonnait presque de ne pas voir poindre les premières heures du jour. A chaque instant il croyait éprouver la sensation d'une légère secousse transmise du haut en bas par cette corde qui était à la fois son salut et sa perte. Il se disait: Larchal est là, à l'autre bout.

L'hallucination devenait parfois si complète, qu'Hektor entendait au-dessus de sa tête le frolement de la veste du géolier, essayant de se glisser entre les barreaux. C'était un homme épais et trapu; il avait de la peine à passer.

Parfois, ses propres efforts faisaient rouler la corde sur l'appui de la fenêtre. Quelques petits fragments de chaux tombaient. Il les sentait sur son front. C'était Larchal, qui le guettait et qui préparait son couteau.

(à suivre)

NOTES LOCALES

La Cour Supérieure a siégé cette semaine sous la présidence de l'Honorable Juge Adolphe Stein. M. L. Joseph Gagnon, avocat de Mont-Joli, était en ville cette semaine pour affaires professionnelles. M. J. Charles Arthur St-Onge, étudiant en droit de Québec, en promenade à Rimouski. Mme Amédée Caron, actuellement à Québec. M. et Mme Gérard Cloutier, Inspecteur électricien ainsi que Mlle Lamarre, passent quelque temps à Québec. Mme Edouard Letendre, est de retour d'une promenade à Québec où elle était l'invitée de Mme Tower. Le Dr Verreault de Mont-Joli, était en ville mercredi. Mme Burstall et ses enfants sont les invités de Lady Fiset. Mlle Gilberte Bélanger, de N.-D. du Sacré-Coeur passe quelque temps chez des amis. M. J. N. Albert est en ce moment à Québec pour assister au Congrès des Agronomes régionaux. La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec une grande solennité à la Cathédrale. La grand'messe a été chantée par Mgr Samuel Langis V. G. et le sermon a été fait par S. Ex. Mgr Courchesne. Le chant a été fait par la Chorale qui était sous la direction de M. l'abbé Antoine Perreault. Dans l'après-midi à 4 hres, il y eut réunion à la cathédrale de toutes les jeunes filles de la paroisse et réception d'Enfants de Marie suivie d'une allocution de S. Ex. Mgr Courchesne. Le euehre organisé par le Cercle des Voyageurs de Commerce et les Enfants de Marie au profit de l'arbre de Noël des pauvres a eu lieu mardi soir à l'hôtel de ville et a remporté un vif succès. Une foule considérable remplissait la vaste salle de l'hôtel de ville et manifesta beaucoup d'entrain aux cartes et à la rafle qui suivit. Mlle Blanche Brisson de Ste-Françoise a gagné la montre que Mme J. A. Mehaud a fait raffler dernièrement. Le euehre organisé chez les dames de l'Immaculée Conception par Mme Louis A. Dion a été un succès malgré la température plutôt inclemente. Les dames et les demoiselles se sont rendues nombreuses et ont mis beaucoup d'entrain aux cartes. Le goûter servi était succulent. De nombreux et beaux prix ont été distribués au tirage habituel. Mme Paul Langlois a eu la chance de gagner le prix de consolation. Et pour finir et couronner le tout, Madame Oscar Beaulieu a gagné le prix spécial d'une urne en cuivre-or indien, prix donné par Madame Dion.

Rivière-du-Loup

Il y a eu 10 ans, le premier décembre dernier, que M. J. F. Pouliot représentant du comté de Témiscouata à la chambre des Communes a été élu par plus de 4000 voix sur son adversaire M. le docteur Parrot, candidat officiel du parti libéral. Cette élection a eu lieu à la suite du décès de M. Aug. Gauvreau député. L'ambulance de M. Hector Boucher a transporté mardi Boucher à l'hôpital du Précieux Sang. M. Aurèle Gagnon où il suivra un traitement. M. eVe Ludger Blanchet est décédé lundi à l'hôpital après une maladie de plusieurs mois. Ses funérailles ont eu lieu mercredi en l'église de St-Frs-Xavier. Mlles Gilberte Paré et M. Goora sont de retour d'un voyage de quelques jours à Rimouski. M. Georges Lafresnaye est revenu d'une excursion de chasse dans le comté Rimouski. Le R. P. Castonguay O.M.I. de Chambly Bassin était de passage ici, où il a rendu visite à un ami mercredi. Il est allé à St-Modeste pour assister aux funérailles de son père.

SALON DE BEAUTE DE CHAMPLAIN AVENUE DE LA CATHEDRALE RIMOUSKI. Téléphone 207-c. A l'occasion des Fêtes: Permanents à l'huile de Talipe Wood, importés directement de Paris, pour \$2.50 seulement. Autres régimes de \$2.00 à \$10.00 garantis pour 6 mois. Aussi traitement du cuir chevelu à l'huile, Marcel, Komol, Papier "Ond-Leaf" etc. etc. etc.

Nos Agronomes

Le congrès agronomique qui se tient au Parlement, depuis le début de la semaine, mérite une mention particulière. Le temps est passé où les agronomes étaient mal vus des cultivateurs. Chacun y mettant de la bonne volonté, les uns et les autres savent maintenant se parler et s'entendre dans le meilleur intérêt de l'agriculture. Cette coopération se faisant plus étroitement, les agronomes sont beaucoup plus réclames qu'ils ne l'étaient autrefois. Ils ont fort à faire pour accomplir toute la besogne que le réveil agricole leur impose. C'est dire qu'ils ont besoin de se reposer de temps à autre, et surtout de réfléchir sur les problèmes nouveaux. Les présentes assises tiennent lieu d'une retraite agricole où nos techniciens rencontrent leurs chefs pour exposer leurs difficultés, discuter les programmes et recevoir des directives. Cette louable initiative deviendra sans doute une tradition. Les autorités du Ministère de l'Agriculture ont droit à des félicitations et messieurs les congressistes peuvent être assurés que la classe agricole se réjouit du sérieux de leurs délibérations. Le salut de l'agriculture dépend pour une bonne part de la vulgarisation de l'enseignement par les techniciens. Tout ce qui contribue à leur faciliter cette importante mission mérite l'encouragement. L'Action Catholique.

Concours du mois dans nos écoles

Ont conservé les points de concours et mérite "Excellent" pour conduite et application. 5ème année: Rose de L. Duchêne, Lise A. Canuel Eliane Morissette, Jeannette Labbé. 7ème année: Jeanne D'Arc Fraser, Arthur Parent. 6ème année: Solange Roussel Pauline Rioux. 3ème année: Roland Lévesque. 1ère année: Roland Ducaes, Germain Bernard. 3ème année: René Rioux, Emilienne Beupré, Gilberte Durette, Julien Parent, Gemma Lauzier, Yvon Durette, Sarto, Servais, Hermance Roussel. 2ème année: Bernande Canuel Imelda Bernard, Benoit Bernard, Ludger Turcotte, E. Hins, Chs. Eug. Canuel, Rita Hins, Anita Lévesque. 1ère année: Marcelle Durette, Rita Lemieux, Antoinette Lévesque, Cécile Patry, Lucile Durette, Gisèle Roussel. Cours prép. Gérard Lemieux Murielle Bernard, Germain Lévesque, Gabrielle Roussel. Ecole du Quai: Ont conservé les 2-3 des points de concours et mérite "Excellent" pour conduite et Application. 6ème année: Françoise Hovington, Yvonne Goulet, Ed. Hovington, Noela Roy, Gilberte Lavoie, Alfred Desrosiers, Rita Lavoie. 5ème année: Lucile Desrosiers Gilbert Ouellet, Simone St-Laurent, Hervé Gasse, Suzanne Hovington. 4ème année: Pauline St-Laurent Fleur-Ange Bouillon. 3ème année: Anita Nadeau, Liliane Banville, Anita Goulet, Marius Banville, Chs-H. Richard, Chs-B. Banville, Romuald Dumais, Lucile Roy, Roland Bouillon, Normand Banville, Armand Lavoie, Chs E. Ouellet. 2ème année: A. Rita Bouillon L. P. Dumais Rita Nadeau, Lucile Boutin, P. E. St-Laurent. 2ème année B: J. E. Banville Gemma Dumais, Emile Desrosiers, Georgette Smith Hector Goulet. 1ère année: Lionel Lachance, Lucile Bouillon, Lavoie Harvey Joseph Morneau, Gabriel Lavoie, E. E. Gagné. Cours préparatoire: Thérèse Smith, Adrienne Nadeau, Raymond Ethier, Thérèse Lamontagne, Bridgitte Harnay, Noël.

Lisez l'Echo et faites-le lire à vos voisins. c'est le seul journal qui vous donne toutes les nouvelles de la région.

MONT-JOLI

Les activités de nos cercles. Cercle des Jeunes Naturalistes. Le 6 décembre 1934, le C.J.N. se réunissait pour faire, la 6ème assemblée depuis le commencement de l'année. Le président du cercle du Bon Parler français, fit la lecture du programme. La lecture du procès-verbal de la dernière séance est lue et adoptée, elle fut proposée par Wilbrod Ross et secondée par Rosaire Béanger. Comme premier orateur M. Biron Champoux, il avait comme sujet à traiter "Le lion". Roch Bourgois parla de la marie et de son usage. M. Wilbrod Ross qui durant sa longue et intéressante causerie voulut nous amener au pays des sorciers. Il termina sa causerie par une petite histoire. M. Yvon Fournier quoique timide s'est montré intéressé. Il traita de l'épinière blanche. Sa causerie fut fort appréciée. La séance est ajournée au 13 décembre. Les prochains travaux seront faits par J. C. Levesque et C. A. Martin. L'assemblée se termina par le chant de l'hymne national. Le 12 déc. dernier se réunissait sous la présidence du Rév. Père Girard tous les membres de l'Avant-Garde. La lecture du procès-verbal fut approuvée par M. Wilbrod Ross et secondée par M. Roméo Fournier. M. Roméo Fournier déclama "Baptême de député" et M. C. A. Martin "Tu vas revenir hironde". M. Jean-Claude Lévesque "L'impossible". M. Joseph Morissette fit quelques remarques. Lundi le 10 décembre dernier, eut lieu la participation de l'A.C.J.C. l'ouverture de la saison de gouter pour notre avant-garde. Le Véticteur visitait le Canadien. La rondelle fut mise au jeu par le gérant M. Antonio Lévesque. L'arbitre fut M. Jos. Morissette. La partie fut à l'honneur par un "score" de 1 à 0. Ross à l'étoile 20 arrêts et Bourdeau au Canadien 18 lancées, 17 arrêts. Dimanche dernier eut lieu à Mont-Joli la bénédiction de notre spacieuse patinoire vers 3 heures de l'après-midi. La bénédiction fut donnée par le Rév. Père A. Ménard curé de notre paroisse qui nous donna ensuite quelques conseils sur la manière d'agir cet hiver, quelques paroles d'encouragement pour nos vaillants joueurs et nous invita tous en voulant assister aux brillantes parties de hockey. Vint ensuite M. le maire J. A. D. Landry qui encouragea nos jeunes à la victoire. La spacieuse coupe du championnat l'an dernier fut donnée par M. le Maire et gagnée par la "Feuille d'Érable". Enfin M. Deschamps président de notre A.C.J.C. approuva les élogieuses paroles de notre dévoué curé, et de notre maire. Il y eut ensuite une partie d'exhibition entre la "Feuille d'Érable" et le Canadien. La partie fut gagnée par la Feuille d'Érable par le score de 2 à 0. Va et vient. M. l'abbé L. Ph. Lavoie professeur au Séminaire de Rimouski à Mont-Joli à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception. M. Aubin Roy représentant de "John Willen" à Mont-Joli en voyage d'affaires est allé à Montréal au cours de cette semaine. M. Léopold Lamontagne professeur au Séminaire de Rimouski en visite dans sa famille à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception. M. F. A. Badger représentant de la Plumbket Webster Lumber Company de New-York de passage à Mont-Joli le 10 décembre en voyage d'affaires. M. Albert Langlois de Mont-Joli en voyage d'affaires à Ste-Angele au cours de cette semaine. MM. Gabriel Champoux et M. Alphonse Martin, tous deux de Mont-Joli en voyage d'affaires à Moncton au cours de cette semaine.

St-Fabien

Elle s'en va la belle fête de l'Immaculée-Conception, qui nous apparaît d'une beauté toujours nouvelle et que l'on veut préparer toujours de plus en plus belle! Chère à tous les coeurs chrétiens elle l'est doublement à la paroisse de St-Fabien, qui cette année célèbre le 73ème anniversaire de son "bon et vénérable pasteur". La piété déjà touchante chez nous s'intensifie aux grandes fêtes. La preuve c'est qu'on s'approche nombreux de la Sainte-Table, et instinctivement, des oraisons intimes, des prières suppliantes s'élevaient vers le ciel pour notre vénérable pasteur. Le grand'messe, où M. le Curé officiait assisté de ses deux vicaires: MM. les abbés J.-B. Morin et Alb. Lamontagne fut très solennelle. Le chant fut exécuté par nos deux chorales d'hommes et de petits garçons qui nous donnèrent la messe des Anges. Le prédicateur était M. Emile Sirois, enfant de la paroisse, il révéla par ses paroles éloquentes notre confiance en Marie, notre mère du ciel. A Vêpres chantées par M. le Curé, nos deux chorales préparées par M. le Vicaire Morin, exécutèrent un beau programme. Enfin, une petite séance organisée par les élèves du Convent devait clôturer cette fête mariale doublée d'une réjouissance de famille. M. le Curé accompagné de M. le prédicateur du jour, de M. l'abbé Zénon Belles-Iles, J. B. Morin, Alb. Lamontagne présida une assistance nombreuse. Nos enfants exécutèrent avec succès le programme de la fête. Si nous exceptons les deux chœurs qui ouvrent et ferment cette séance où les grands élèves se mêlent aux moyens et aux petits, il faut convenir que les succès reviennent surtout aux jeunes aux très jeunes. Voici leur part du programme: 1ère Saynète: Une fête chez les enfants. Rien n'y manque. Il y a maître de cérémonie, musicien, offrandes de fleurs et de bouquets spirituels, un petit discours vibrant et une chorale, pas tout à fait classique encore, mais espérons qu'elle le deviendra! Enfin nos chers petits ont conscience qu'ils ont bien fait les choses et demandent comme salaire, un congé un beau congé! 2ème Saynète: Abeilles et papillons. 3ème: Une récitation: Vocation perdue. 4ème Chant: Une vieillesse précocité! Les "jeunes vieux" de quatre-vingts ans chantent leur bonheur d'avoir durant une longue carrière suivi vaillamment les sentiers du Seigneur. 5ème Saynète: Le flageolet! Donné d'une vertu magique, le dit flageolet, deus d'une féemarraine à son fillet, provoque de francs rires. 6ème Gymnastique: Le Chevalier de Marie. M. le curé, se rendant au désir de tous adressa la parole et prononça une allocution aimable et spirituelle comme toujours. M. l'abbé Emile Sirois, s'adressant aux enfants, les félicita de leur savoir-faire reportant aux "Bonnes Soeurs du St-Rosaire" le succès de cette séance. Il évoqua avec bonheur le souvenir de ses anciennes maîtresses, qu'il y a cinquante ans. C'est la deuxième fois, cette année que les élèves du Convent donnent un spectacle au public si bienveillant de Saint-Fabien. La première fois, c'était le 21 octobre, date choisie pour la "Journée de Carrière". Grâce à la bienveillance de M. J. S. Bellet, qui procura le bois nécessaire, les grands élèves dirigèrent la "Croix de Cartier" qui depuis étend ses bras protecteur dans la cour de récréation! La bénédiction de cette Croix par M. le Chanoine J. E. Pelletier donna lieu à une séance d'un cachet religieux et patriotique!

St-Floi

Dimanche le 9 avait lieu, à la salle paroissiale une partie de cartes organisée par les jeunes gens au profit du club de ballé au camp. Mlle Louise Godbout a passé quelque temps à Rimouski chez sa soeur Mme Ludger Labrie. M. Cyrille Dumas a passé la fin de semaine à Montréal. Mlles Françoise et N. Lafrance sont revenues d'un voyage d'une quinzaine à Québec. Mlle Gaby Theriault est actuellement à St-Cyprien. Mlle Isabelle Côté de Rimouski était de passage chez Mms Chs Desjardins dimanche dernier. Mlle A. M. Laplante de St-Jérôme passe quelque temps dans sa famille. Mlle R. A. Dumas de Riv-du-Loup était chez M. Théo. April dernièrement. M. Henri Lizotte élève au collège Ste-Anne de la Pocatière est dans sa famille. M. Maurice Rioux a passé la fin de semaine à Riv-du-Loup.

Causapsal

L'A.C.J.C. Lundi le 10 décembre le cercle se réunissait à nouveau. M. J. M. Morissette donna un exposé du discours de son Em. le Card. Villeneuve à la jeunesse. En termes éloquentes M. Morissette sut très bien s'acquitter de sa tâche. Il causa même une surprise à nos auditeurs qui ne croyaient pas avoir parmi eux des jeunes gens à la parole aussi facile. La parole fut laissée à M. St-Laurent qui parla de Charité Sociale. Nous

St-Anaclet

Dimanche, le 10 décembre, il y aura à la salle paroissiale un euehre organisé par les Ligueurs du Sacré-Coeur, sous le distingué patronage de M. le curé J. Perron. Un joli coussin mis en vente par Mme J. M. Heppell, au profit des oeuvres paroissiales sera rafflé à la suite de cette partie de cartes. Bon nombre d'hommes de la paroisse sont allés à Mont-Joli suivre les exercices d'une retraite fermée. M. et Mme Antonio Pineau de Rimouski ont passé la fête du 8 décembre chez M. Alphonse Pineau. M. J. M. Heppell à Rimouski ces jours derniers. M. J. Bte Lavoie est allé à Rimouski lundi dernier. M. N. St-Laurent est de retour d'un voyage à Trois-Pistoles. Mlle Thérèse St-Laurent est allée à Rimouski dernièrement. M. Darius Julien est de retour de St-Octave de Métis. MM. Albert et Honorius St-Laurent sont allés à Rimouski lundi le 10 décembre. M. et Mme Ludger Rioux ont passé le 8 et 9 décembre à Rimouski, chez des parents. M. et Mme Gérard Rioux nous ont quittés pour aller demeurer à Rimouski. M. A. Corrivau est allé à Ste-Justine dimanche dernier. M. J. Rousseau de Rimouski était de passage dans notre paroisse au cours de la semaine. M. et Mme Joseph Lavoie "Eva Tremblay" ont fait baptiser un garçon le 7 décembre sous les prénoms de Joseph Marcel Bertrand. Mme Aimé Proulx a été transportée à l'hôpital de Rimouski, nous lui souhaitons un prompt rétablissement de même à Mlle Thérèse St-Laurent qui est actuellement à l'hôpital de Rimouski où elle a subi une opération pour l'appendicite.

Ste-Luce

Naissance.—M. et Mme Napoléon Vignola "Leontine Lechasseur" sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Anne-Marie. Parrain et marraine: M. et Mme J. Bte Lechasseur, grands-parents de l'enfant. Décès.—M. et Mme Gérard Dubé ont eu la douleur de perdre leur bébé Joseph-Edmond âgé de 3 mois. Nos sympathies. Fête de l'Immaculée.—La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec toute la piété qui convient à cette grande fête. M. le Curé a officié à la grande messe. Le sermon fut donné par M. le Vicaire. Dans une substantielle allocution, il fit ressortir le glorieux privilège accordé à Marie et les leçons que nous devons en tirer. Le chœur paroissial a exécuté un beau programme. Après la messe il y eut réunion d'Enfants de Marie. Réunion de famille. — Samedi le 8 les parents et amis de M. et Mme Herménégilde Dechamplain se sont fait un plaisir de se rendre à leur résidence pour offrir à Mme Dechamplain à l'occasion de son anniversaire un témoignage d'amitié et leurs vœux de bonheur. De jolis cadeaux leur furent présentés. Pendant la soirée un magnifique programme de chant et musique fut très bien rendu. Les cartes furent de la partie, la joie fusait parmi tous les groupes. Divers. M. et Mme Gérard Bouchard sont de retour de St-Roch des Aulnaies, où ils ont assisté aux funérailles de leur père M. J. Bouchard. M. et Mme Bouchard, nos profonds sympathies. M. et Mmes Willie et Alphonse Burton étaient dimanche en promenade à St-Léon le Grand chez M. et Mme J. Bouchard. M. Philippe Gagné était de passage à Riv-du-Loup mardi. M. et Mme Octave Dionne étaient en promenade à Rimouski et à Ste-Angele vendredi et samedi. M. et Mme E. Desrosiers, Mlle Albertine en visite à Rimouski chez le Dr Desrosiers. M. Willie Racine est retourné à Halifax reprendre sa place d'officier sur son bateau "Acadia" qui est affecté au service de secours sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse pour la saison d'hiver. félicitons ces deux orateurs et invitons les jeunes gens du cercle à en faire autant quand l'occasion s'en présentera. Euehre-Brûlé. Une partie de carte sera donnée par le cercle de l'A.C.J.C. le 30 décembre à la salle paroissiale. Les recettes seront affectées à la réparation de la salle qui servira aux réunions. Venez nombreux tous en vous réjouissant, vous encouragerez ce cercle qui tiendra une large part aux oeuvres de la paroisse.

St-Fabien

Elle s'en va la belle fête de l'Immaculée-Conception, qui nous apparaît d'une beauté toujours nouvelle et que l'on veut préparer toujours de plus en plus belle! Chère à tous les coeurs chrétiens elle l'est doublement à la paroisse de St-Fabien, qui cette année célèbre le 73ème anniversaire de son "bon et vénérable pasteur". La piété déjà touchante chez nous s'intensifie aux grandes fêtes. La preuve c'est qu'on s'approche nombreux de la Sainte-Table, et instinctivement, des oraisons intimes, des prières suppliantes s'élevaient vers le ciel pour notre vénérable pasteur. Le grand'messe, où M. le Curé officiait assisté de ses deux vicaires: MM. les abbés J.-B. Morin et Alb. Lamontagne fut très solennelle. Le chant fut exécuté par nos deux chorales d'hommes et de petits garçons qui nous donnèrent la messe des Anges. Le prédicateur était M. Emile Sirois, enfant de la paroisse, il révéla par ses paroles éloquentes notre confiance en Marie, notre mère du ciel. A Vêpres chantées par M. le Curé, nos deux chorales préparées par M. le Vicaire Morin, exécutèrent un beau programme. Enfin, une petite séance organisée par les élèves du Convent devait clôturer cette fête mariale doublée d'une réjouissance de famille. M. le Curé accompagné de M. le prédicateur du jour, de M. l'abbé Zénon Belles-Iles, J. B. Morin, Alb. Lamontagne présida une assistance nombreuse. Nos enfants exécutèrent avec succès le programme de la fête. Si nous exceptons les deux chœurs qui ouvrent et ferment cette séance où les grands élèves se mêlent aux moyens et aux petits, il faut convenir que les succès reviennent surtout aux jeunes aux très jeunes. Voici leur part du programme: 1ère Saynète: Une fête chez les enfants. Rien n'y manque. Il y a maître de cérémonie, musicien, offrandes de fleurs et de bouquets spirituels, un petit discours vibrant et une chorale, pas tout à fait classique encore, mais espérons qu'elle le deviendra! Enfin nos chers petits ont conscience qu'ils ont bien fait les choses et demandent comme salaire, un congé un beau congé! 2ème Saynète: Abeilles et papillons. 3ème: Une récitation: Vocation perdue. 4ème Chant: Une vieillesse précocité! Les "jeunes vieux" de quatre-vingts ans chantent leur bonheur d'avoir durant une longue carrière suivi vaillamment les sentiers du Seigneur. 5ème Saynète: Le flageolet! Donné d'une vertu magique, le dit flageolet, deus d'une féemarraine à son fillet, provoque de francs rires. 6ème Gymnastique: Le Chevalier de Marie. M. le curé, se rendant au désir de tous adressa la parole et prononça une allocution aimable et spirituelle comme toujours. M. l'abbé Emile Sirois, s'adressant aux enfants, les félicita de leur savoir-faire reportant aux "Bonnes Soeurs du St-Rosaire" le succès de cette séance. Il évoqua avec bonheur le souvenir de ses anciennes maîtresses, qu'il y a cinquante ans. C'est la deuxième fois, cette année que les élèves du Convent donnent un spectacle au public si bienveillant de Saint-Fabien. La première fois, c'était le 21 octobre, date choisie pour la "Journée de Carrière". Grâce à la bienveillance de M. J. S. Bellet, qui procura le bois nécessaire, les grands élèves dirigèrent la "Croix de Cartier" qui depuis étend ses bras protecteur dans la cour de récréation! La bénédiction de cette Croix par M. le Chanoine J. E. Pelletier donna lieu à une séance d'un cachet religieux et patriotique!

St-Fabien

Elle s'en va la belle fête de l'Immaculée-Conception, qui nous apparaît d'une beauté toujours nouvelle et que l'on veut préparer toujours de plus en plus belle! Chère à tous les coeurs chrétiens elle l'est doublement à la paroisse de St-Fabien, qui cette année célèbre le 73ème anniversaire de son "bon et vénérable pasteur". La piété déjà touchante chez nous s'intensifie aux grandes fêtes. La preuve c'est qu'on s'approche nombreux de la Sainte-Table, et instinctivement, des oraisons intimes, des prières suppliantes s'élevaient vers le ciel pour notre vénérable pasteur. Le grand'messe, où M. le Curé officiait assisté de ses deux vicaires: MM. les abbés J.-B. Morin et Alb. Lamontagne fut très solennelle. Le chant fut exécuté par nos deux chorales d'hommes et de petits garçons qui nous donnèrent la messe des Anges. Le prédicateur était M. Emile Sirois, enfant de la paroisse, il révéla par ses paroles éloquentes notre confiance en Marie, notre mère du ciel. A Vêpres chantées par M. le Curé, nos deux chorales préparées par M. le Vicaire Morin, exécutèrent un beau programme. Enfin, une petite séance organisée par les élèves du Convent devait clôturer cette fête mariale doublée d'une réjouissance de famille. M. le Curé accompagné de M. le prédicateur du jour, de M. l'abbé Zénon Belles-Iles, J. B. Morin, Alb. Lamontagne présida une assistance nombreuse. Nos enfants exécutèrent avec succès le programme de la fête. Si nous exceptons les deux chœurs qui ouvrent et ferment cette séance où les grands élèves se mêlent aux moyens et aux petits, il faut convenir que les succès reviennent surtout aux jeunes aux très jeunes. Voici leur part du programme: 1ère Saynète: Une fête chez les enfants. Rien n'y manque. Il y a maître de cérémonie, musicien, offrandes de fleurs et de bouquets spirituels, un petit discours vibrant et une chorale, pas tout à fait classique encore, mais espérons qu'elle le deviendra! Enfin nos chers petits ont conscience qu'ils ont bien fait les choses et demandent comme salaire, un congé un beau congé! 2ème Saynète: Abeilles et papillons. 3ème: Une récitation: Vocation perdue. 4ème Chant: Une vieillesse précocité! Les "jeunes vieux" de quatre-vingts ans chantent leur bonheur d'avoir durant une longue carrière suivi vaillamment les sentiers du Seigneur. 5ème Saynète: Le flageolet! Donné d'une vertu magique, le dit flageolet, deus d'une féemarraine à son fillet, provoque de francs rires. 6ème Gymnastique: Le Chevalier de Marie. M. le curé, se rendant au désir de tous adressa la parole et prononça une allocution aimable et spirituelle comme toujours. M. l'abbé Emile Sirois, s'adressant aux enfants, les félicita de leur savoir-faire reportant aux "Bonnes Soeurs du St-Rosaire" le succès de cette séance. Il évoqua avec bonheur le souvenir de ses anciennes maîtresses, qu'il y a cinquante ans. C'est la deuxième fois, cette année que les élèves du Convent donnent un spectacle au public si bienveillant de Saint-Fabien. La première fois, c'était le 21 octobre, date choisie pour la "Journée de Carrière". Grâce à la bienveillance de M. J. S. Bellet, qui procura le bois nécessaire, les grands élèves dirigèrent la "Croix de Cartier" qui depuis étend ses bras protecteur dans la cour de récréation! La bénédiction de cette Croix par M. le Chanoine J. E. Pelletier donna lieu à une séance d'un cachet religieux et patriotique!

ATTENTION

Si vous désirez vous procurer un beau de cariole, en chère, gris ou noir, très confortable, rendez-vous au Magasin LENET RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI Vous trouverez ce qu'il vous faut et à un prix très bas.

Almanach du Peuple à 25 sous ET Foyers-Romans à 10c. et \$1.00 la douzaine. A VENDRE A Imprimerie Générale de Rimouski Ltée RIMOUSKI P. Q.

Naissances à Rimouski Le 20 novembre, Jean-Yves, né la veille, enfant de Armand Brisson et de Emire Hudon. Parrain, M. Heliodore Anjou; marraine, Mlle Lucia Caron. Le 22 novembre, Marie-Louise-Fernande, née la veille, enfant de Ferdinand Caron et de Germaine Pouliot. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Côté, "Marie Louise Pouliot". Le 24 novembre, Marie-Jacqueline-Albina, née l'avant-veille, enfant de Albert Lévesque et de Gertrude Banville. Parrain, M. Donat Banville; marraine, Mlle Albina Canuel. Le 25 novembre, Joseph-Elzéar-Hervé, né la veille, enfant de Georges Larouche, commerçant, et de Adèle Lévesque. Parrain, M. Elzéar Côté, marchand; marraine, Mlle Gertrude Leclerc. Le 25 novembre, Joseph-Jean-Pierre, né la veille, enfant de Georges Doucet, peintre, et de Marie-Laure St-Pierre. Parrain M. Ludger Theriault; marraine, Mlle Noëlla McKimmon. Le 27 novembre, Joseph-Arthur-Jean-Marie, né le même jour, enfant de Ovide Tremblay, cultivateur, et de Rosimane Tremblay, de Racineau, Côte Nord. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Othot, "Clara Tremblay", de Rimouski. Le 30 novembre, Marie-Yvonne-Raymonde, née le 26 novembre, enfant de Léon Blanchet et de Yvonne Sirois. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Lavoie "Adrienne Briand". Le 30 novembre, Lucienne-Léocadie, née la veille, enfant de François-Xavier Desjardins, agent d'assurance, et de Marie-Jeanne Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Mousseau, "Léocadie Doyon", de Pointe-Clair. Le 2 décembre, Joseph-Jean-Marie, né le même jour, enfant de Paul Corbin, cultivateur, et de Marie-Louise-Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Marquis, "Marie Corbin". Le 2 décembre, Marie-Marguerite-Dorlane, née le 30 novembre, enfant de Norbert Deschêne et de Marie-Louise Côté. Parrain, M. Clovis Duchesne; marraine, Mlle Marguerite Fillion. Le 5 décembre, Edgar-Jean-Yves, né le même jour, enfant de Amédée Bélanger et de Adélaïde Lévesque. Parrain M. Edgar Canuel marraine, Mlle Marie-Luce Lévesque.

Chez les Frs du S.-C

CONCOURS DE NOVEMBRE 7e et 8e années: 1 Elie Bernier; 2 Yvon Patry; 3 J.-Bte Poirier; 4 P.-P. Desclimes; 5 Frans. Bélanger; 6 Denis Pelletier; 7 Viateur Beauchesne; 8 Maurice Dechamplain; 9 Roch Tremblay; 10 Gilbert Gagnon; 11 Léonard St-Laurent; 12 J. Marie Desbiens. 6ème année: 1 Chevalier Irénée, 2 Bel-lavans Gabriel; 3 Olivier Marin; 4 Gaston Bernard; 5 Mattie Yves et Ouellet E.-Albert; 7 Dubé P.-Elienne; 8 Ouellet Maurice; 9 Theriault J. M.; 10 Morin Ferdinand; 11 Belanger Hervé; 12 Boucher Arthur; 13 Asselin Alphonse; 14 Masson Paul; 15 Gosselin Roland; 16 Bellavance J. H.; 17 Pelletier Léonard; 18 Lepage Maurice; 19 Bonfion Roger; 20 St-Laurent Edgar; 21 Colin Trofé. 5e année: 1 André-A. Rousseau; 2 Henri Côté; 3 Romulus Pineau; 4 André Masson et J. Jacques Proulx; 6 Gaston Poirier; 7 Valère Dubé Philippe Rioux; 9 Georges-Armand Lepage; 10 Jean Hubert; 11 Albert Proulx; 12 Emile Dubé; 13 Georges-Henri St-Pierre; 14 Joseph-F. Collin; 15 Chs-Emile Rousseau; 16 Aurèle Gagné; 17 Joseph Bellavance; 18 Geo-Henri Lamoureux; 19 Charles-Henri Lepage; Léonard Thériault; 21 Armand Roy; Maurice Michon en vous réjouissant, vous encouragerez ce cercle qui tiendra une large part aux oeuvres de la paroisse.

ATTENTION

Si vous désirez vous procurer un beau de cariole, en chère, gris ou noir, très confortable, rendez-vous au Magasin LENET RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI Vous trouverez ce qu'il vous faut et à un prix très bas.

Almanach du Peuple à 25 sous ET Foyers-Romans à 10c. et \$1.00 la douzaine. A VENDRE A Imprimerie Générale de Rimouski Ltée RIMOUSKI P. Q.

Naissances à Rimouski Le 20 novembre, Jean-Yves, né la veille, enfant de Armand Brisson et de Emire Hudon. Parrain, M. Heliodore Anjou; marraine, Mlle Lucia Caron. Le 22 novembre, Marie-Louise-Fernande, née la veille, enfant de Ferdinand Caron et de Germaine Pouliot. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Côté, "Marie Louise Pouliot". Le 24 novembre, Marie-Jacqueline-Albina, née l'avant-veille, enfant de Albert Lévesque et de Gertrude Banville. Parrain, M. Donat Banville; marraine, Mlle Albina Canuel. Le 25 novembre, Joseph-Elzéar-Hervé, né la veille, enfant de Georges Larouche, commerçant, et de Adèle Lévesque. Parrain, M. Elzéar Côté, marchand; marraine, Mlle Gertrude Leclerc. Le 25 novembre, Joseph-Jean-Pierre, né la veille, enfant de Georges Doucet, peintre, et de Marie-Laure St-Pierre. Parrain M. Ludger Theriault; marraine, Mlle Noëlla McKimmon. Le 27 novembre, Joseph-Arthur-Jean-Marie, né le même jour, enfant de Ovide Tremblay, cultivateur, et de Rosimane Tremblay, de Racineau, Côte Nord. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Othot, "Clara Tremblay", de Rimouski. Le 30 novembre, Marie-Yvonne-Raymonde, née le 26 novembre, enfant de Léon Blanchet et de Yvonne Sirois. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Lavoie "Adrienne Briand". Le 30 novembre, Lucienne-Léocadie, née la veille, enfant de François-Xavier Desjardins, agent d'assurance, et de Marie-Jeanne Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Mousseau, "Léocadie Doyon", de Pointe-Clair. Le 2 décembre, Joseph-Jean-Marie, né le même jour, enfant de Paul Corbin, cultivateur, et de Marie-Louise-Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Marquis, "Marie Corbin". Le 2 décembre, Marie-Marguerite-Dorlane, née le 30 novembre, enfant de Norbert Deschêne et de Marie-Louise Côté. Parrain, M. Clovis Duchesne; marraine, Mlle Marguerite Fillion. Le 5 décembre, Edgar-Jean-Yves, né le même jour, enfant de Amédée Bélanger et de Adélaïde Lévesque. Parrain M. Edgar Canuel marraine, Mlle Marie-Luce Lévesque.

Chez les Frs du S.-C

CONCOURS DE NOVEMBRE 7e et 8e années: 1 Elie Bernier; 2 Yvon Patry; 3 J.-Bte Poirier; 4 P.-P. Desclimes; 5 Frans. Bélanger; 6 Denis Pelletier; 7 Viateur Beauchesne; 8 Maurice Dechamplain; 9 Roch Tremblay; 10 Gilbert Gagnon; 11 Léonard St-Laurent; 12 J. Marie Desbiens. 6ème année: 1 Chevalier Irénée, 2 Bel-lavans Gabriel; 3 Olivier Marin; 4 Gaston Bernard; 5 Mattie Yves et Ouellet E.-Albert; 7 Dubé P.-Elienne; 8 Ouellet Maurice; 9 Theriault J. M.; 10 Morin Ferdinand; 11 Belanger Hervé; 12 Boucher Arthur; 13 Asselin Alphonse; 14 Masson Paul; 15 Gosselin Roland; 16 Bellavance J. H.; 17 Pelletier Léonard; 18 Lepage Maurice; 19 Bonfion Roger; 20 St-Laurent Edgar; 21 Colin Trofé. 5e année: 1 André-A. Rousseau; 2 Henri Côté; 3 Romulus Pineau; 4 André Masson et J. Jacques Proulx; 6 Gaston Poirier; 7 Valère Dubé Philippe Rioux; 9 Georges-Armand Lepage; 10 Jean Hubert; 11 Albert Proulx; 12 Emile Dubé; 13 Georges-Henri St-Pierre; 14 Joseph-F. Collin; 15 Chs-Emile Rousseau; 16 Aurèle Gagné; 17 Joseph Bellavance; 18 Geo-Henri Lamoureux; 19 Charles-Henri Lepage; Léonard Thériault; 21 Armand Roy; Maurice Michon en vous réjouissant, vous encouragerez ce cercle qui tiendra une large part aux oeuvres de la paroisse.

Votre cadeau sera doublement apprécié s'il est choisi parmi les articles de bijouterie

Nous avons actuellement en magasin, un vaste assortiment de tous ces articles marqués à des prix intéressants.

POUR FIANCAILLES POUR MARIAGES JOLIS SETS BAGUES ET JONCS de 8.50 à 100.00 J. O. St-Pierre Horloger-Bijoutier AVE DE LA CATHEDRALE RIMOUSKI.

Mlle EUGENIE BEAULIEU se rendra à Québec pour LAVAGE de PEINTURES ET OUVRAGE GENERAL. Elle gardera aussi les enfants pour tout le temps des Fêtes. S'adresser à M. Gonzague Bellavance, Rue Ste-Ursule, Rimouski, P.Q. ou Téléphone 374-S-3. I. f. No 42.

Euehre à St-Anaclet Le dimanche, 16 décembre. Donnée par les membres de la Ligue du Sacré-Coeur au profit des oeuvres paroissiales. Admission 25 sous. Nos 11 - 42

Sous la loi de faillite Canada, province de Québec, district de Rimouski, Cour Supérieure, (en faillite), No 4796. Dans l'affaire de LUCIEN GRENIER, cédant autorisé, et Henri A. Martin, syndic.

AVIS DE VENTE Avis est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement du registraire de la Cour de Faillite, district de Rimouski, en date du 12 novembre, 1934, sera vendu par encan public au bureau du syndicat cossuigné à Rimouski, le SAMEDI, VINGT-DEUXIEME jour de DECEMBRE 1934, à ONZE heures de l'avant-midi, l'immeuble suivant, savoir: DESCRIPTION.

"Partie du lot numéro cent seize (116) du cadastre officiel de la ville de Rimouski, étant un terrain en la dite ville, mesurant quarante-cinq pieds de front sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, mesure anglaise, ordré au nord à la rue St-Jean-Baptiste, à l'est à Dame Albert Paquet, au sud au représentant d'Adélaïde Pineault, et à l'ouest à Alfred Collin, avec maison et toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances." Cette vente est faite soumise à une rente foncière de \$1400 par année laquelle rente est payable à la succession Charles Lepage. Cette vente est faite en vertu de l'article 45 de la loi de Faillite et conformément aux articles 716-717 du C.P.C. et équivaut à une vente par le Shérif. Conditions de paiement: Argent comptant. Rimouski, Qué. le 4 novembre 1934. Le Syndic HENRI-A. MARTIN, Bureau: Edifice Banque Provinciale, RIMOUSKI, Qué.

Marques de commerce Dessins de fabrique, Brevets. J. B. COTE Solliciteur Licencié. RIMOUSKI.

JOS. ST-ONGE Commerçant de chevaux Poin, paille, grain. Machines agricoles, arraches-souches, poêles et lavases électriques. Entrepôt de Frost and Wood MONT-JOLI Cité Rimouski.

